

# BLR



# MAGAZINE

BOIS-LE-ROI AU QUOTIDIEN

AVRIL 2019



# Sommaire

**BLR MAGAZINE**  
Avril 2019 • Numéro 2  
**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**  
David Dintilhac  
**COMITÉ DE RÉDACTION :**  
Nathalie Vinot (responsable communication), Anton Moonen (rédacteur en chef), Jean-Philippe Guibert, Olivier Hlavac, Michèle Saliot et service communication  
**PHOTOGRAPHIES :**  
Jean-Philippe Guibert, service communication, associations

**MAIRIE**  
4 avenue Paul Doumer,  
77590 Bois-le-Roi, 0160591800  
www.ville-boisleroi.fr  
**CONCEPTION/RÉALISATION :**  
Septième Sens  
  
2 900 exemplaires imprimés sur papier 100% recyclé (cococon silk 115g) avec encres végétales par IDEM77 à Mormant (imprimerie labellisée IMPRIM'VERT)  
Dépôt légal à parution

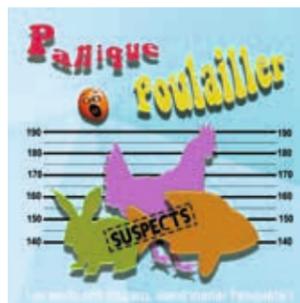


3  
**ÉDITORIAL DU MAIRE**

4  
**BLR ACTU : RETOUR SUR...**

Vœux du Maire  
Réunions d'initiatives locales  
Conférence « Omo river, le fleuve des origines »  
Master Class  
**Animations bibliothèque :**  
Réunion du club de lecture, Les petits lecteurs de maternelle, destination Afrique, goûter contes « d'ici et d'ailleurs »  
L'intérêt de la sophrologie pour les seniors  
Don du sang  
Commémoration du 19 mars  
Conférence sur le frelon asiatique  
Journées #forêt pœubelle  
Solidarité

**BLR MAGAZINE**

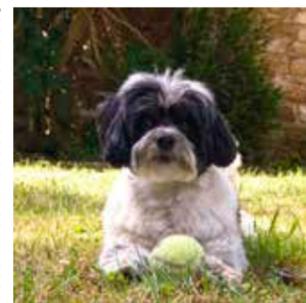


8  
**BLR ASSOCIATIONS**  
Bois-le-Roi Jumelage, L'Anerie Bacotte, Les Jardins de la Bacot'Run et des P'tits Loups, Rando pour Tous, La Rochet'verte, USB Arts Martiaux, Yogizen

10  
**BLR AGENDA**

11  
**BLR CCAS**

12  
**BLR EN BREF**



14  
**BLR THÉMATIQUE**  
Chiens, chats en ville, Hopi

16  
**BLR DOSSIER**  
Nouvelles mobilités  
Aménagement des parkings SNCF  
Travaux Roll / Gallieni

19  
**BLR AGGLO**  
Interview de P. Gouhoury  
Journées Oxygène

20  
**BLR PETITE ENFANCE**

22  
**BLR ENFANCE**



24  
**BLR CULTURE**  
Création du Festival des Bacots  
Lectures

27  
**BLR PASSION**  
Élisa et Clément Rucheton

28  
**BLR PROFESSIONNEL**  
Alessandra Cervino  
Laure Saunier  
Benôit Julliard

30  
**BLR TRIBUNES LIBRES**

31  
**BLR ÉTAT CIVIL**

# Éditorial

**DAVID DINTILHAC,**  
MAIRE DE BOIS-LE-ROI

Les Bacots nous ont fait confiance pour agir. Dans un mandat court, nous sommes conscients que chaque minute compte et nous avançons sur de nombreux fronts.

## Maison médicale

Le dossier avance, pas assez vite à notre goût, mais il avance. Nous serons bientôt en mesure de vous en dire plus. Dans l'attente, nous avons d'ores et déjà lancé des recherches de médecins généralistes que la commune pourra accueillir dans un nouveau cabinet médical (deux salles de consultations et une salle d'attente partagée) dans l'immeuble du Pavillon Royal. Si vous connaissez des médecins généralistes qui cherchent à s'installer, n'hésitez pas à leur dire de nous contacter ! Ils peuvent nous joindre par téléphone (01 60 59 18 47) ou par email (dgs@ville-boisleroi.fr).

## Rénovation Alfred Roll / Gallieni Les travaux sont lancés !

La commune a engagé l'enfouissement des réseaux, la requalification des trottoirs et de nouveaux éclairages publics. Les piétons pourront bientôt se rendre vers la gare sur un trottoir de 1,40 m conforme aux normes d'accessibilité. Le Département réalisera en parallèle la rénovation de la bande de roulement. Ces travaux entraîneront bien sûr des gênes et inconvénients que nous veillerons à minimiser mais qui sont nécessaires pour permettre la rénovation de cet axe. Une réunion publique a permis de présenter les modalités de réalisation des travaux et les voies de contournement proposées aux automobilistes. Les entreprises ont pris contact avec les habitants. Une démarche de communication et d'échange que nous poursuivrons tout au long du chantier.

## Pôle gare de Bois-le-Roi Les travaux sont lancés !

Nous échangeons régulièrement avec les responsables des travaux : IDF Mobilités (qui finance les travaux), SNCF Mobilités (maître d'ouvrage), EFFIA (délégué qui réalise les travaux et assurera l'exploitation du futur parking). Une réunion publique a permis de présenter

les différentes phases du chantier qui permettront d'avoir d'ici la fin de l'année un parking rénové et des places accessibles par abonnement ou à la journée.

Des travaux qui auront un impact sur le stationnement dans Bois-le-Roi, impact que nous essayons d'anticiper pour éviter la prolifération du stationnement sauvage. Nous veillerons notamment au respect des réglementations de stationnement avec la Police Municipale, dans l'intérêt des Bacots et des commerçants.

## Ces travaux s'accompagnent de la mise en place de nouvelles offres de mobilités pour les Bacots

Un nouveau service de navette qui permet aux Bacots, depuis le 11 mars, d'accéder à la gare sans prendre leur voiture. Une action concrète de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau et de la Région IDF sur la commune de Bois-le-Roi. N'hésitez pas à prendre cette navette et veillez à bien valider votre titre de transport. Le succès de la navette actuelle est une garantie de sa pérennité et il nous permettra d'aller proposer d'éventuelles extensions. Un nouveau parking Véligo viendra tripler l'offre d'emplacements protégés pour les vélos. Nous nous sommes aussi portés volontaires pour l'expérimentation lancée par la Région IDF de mise à disposition d'une flotte de vélos électriques en location, sur laquelle nous attendons encore une réponse.

Nous travaillons aussi sur les projets d'aménagements à proximité de la gare : la liaison douce jusqu'à la rue de Bellevue et un trottoir sur la rue des Sesçois. Des projets pour lesquels nous avons sollicité des demandes de subventions.

## Pendant que les travaux avancent, la concertation et les échanges avec les Bacots continuent

Nous avons pu tenir trois réunions sous forme de cafés du Maire et de débats publics à la mairie dans le cadre du Grand Débat National. Autant d'occasions d'échanger sur les causes de la crise que connaît notre pays depuis fin 2018 et sur les solutions proposées par les habitants. Nous remercions

tous les participants à ces échanges et ceux qui nous ont fait suivre leurs propositions dans le cahier de doléances mis en place à la mairie. L'ensemble de ces éléments a été communiqué à la Préfecture.

Les permanences des élus se poursuivent et rencontrent un véritable succès. Elles nous confirment l'attente forte des habitants de pouvoir accéder en toute simplicité aux élus municipaux. Ce que vous ne manquez pas de faire lorsque vous nous croisez dans Bois-le-Roi et dans les activités de la commune, vous avez raison, nous sommes à votre écoute.

À l'écoute des enseignants et des parents d'élèves et dans l'intérêt des élèves du collège Denecourt, nous avons initié une action auprès de l'inspection académique pour défendre le maintien de la 18<sup>ème</sup> classe menacée de fermeture à la rentrée 2019. Une action dans laquelle nous ont suivi les communes de Chartrettes et de Samois que nous remercions pour leur soutien.

## Vos élus restent mobilisés, disponibles et au service des Bacots.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette seconde édition du nouveau magazine municipal dans laquelle vous pourrez découvrir le détail des actions engagées pour les habitants et les prochains rendez-vous de la vie municipale.



# Retour sur...



Monsieur le Maire a remis à Monsieur Bourdouleix la médaille de la commune en présence de son successeur le Lieutenant Pascal Gilland et de Madame Isoline Garreau-Millot, Présidente du SDIS77.



## 19/01/2019 Vœux du Maire



Le début d'année est l'occasion de souhaiter le meilleur aux personnes qui nous entourent et à celles que l'on côtoie. La vie communale n'y fait pas exception puisqu'elle démarre l'année par la traditionnelle cérémonie des vœux. Ce moment privilégié entre le Maire et les habitants permet de faire le bilan de l'année

écoulée, d'aborder les grands projets de l'année à venir et surtout de prendre le temps d'échanger dans une atmosphère détendue et festive.

Pour sa première cérémonie des vœux, Monsieur le Maire était entouré de plusieurs personnalités locales ayant répondu à son invitation. Il a ainsi eu le plaisir d'accueillir Monsieur Jean-Marc Girault, Sous-Préfet de Seine-et-Marne, Madame Valérie Lacroute, Députée, Monsieur Jean-Louis Thiériot, Député et Conseiller départemental, Monsieur Frédéric Valletoux, Conseiller régional, Madame Béatrice Rucheton, Conseillère départementale, Monsieur Pascal Gouhoury, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, plusieurs maires des communes environnantes dont Monsieur Michel Bureau, Maire de Chartrettes ainsi que les membres du conseil municipal.

La cérémonie a aussi mis à l'honneur le Lieutenant Éric Bourdouleix, chef du centre d'incendie et de secours de Bois-le-Roi depuis le 1<sup>er</sup> mai 2008, qui a fait valoir ses droits à la retraite en fin d'année 2018.

En présence de Mme Isoline Garreau-Millot, Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS77) et d'une délégation importante de pompiers, responsables du SDIS77, sapeurs-pompiers de Bois-le-Roi (professionnels et volontaires), jeunes sapeurs-pompiers et représentants de l'association « Les Remisards 77 », tous venus témoigner leur amitié et leur reconnaissance au Lieutenant Éric Bourdouleix.



Tout ceci devant une salle comble de près de 450 personnes qui avaient fait le déplacement pour l'occasion. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance musicale jazzy avec le groupe Baco Fonk et gourmande grâce à l'Atelier des Douceurs qui aura régalé les convives.



## 02/2019 Réunions d'initiatives locales

A l'initiative du Président de la République, le Gouvernement a décidé d'engager, le 15 janvier 2019 et pour une durée de deux mois, un grand débat national sur la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, ainsi que l'accès aux services essentiels et leur organisation. Dès lors, la commune a mis en place un cahier de doléances permettant à tout un chacun de venir y noter



ses remarques et ses suggestions et contribuer ainsi au débat. Ce cahier a été officiellement remis à la Sous-Préfecture le 22 février dernier. Parallèlement à ce cahier de doléances, des réunions d'initiatives locales se sont tenues à Bois-le-Roi. Deux de ces réunions ont été organisées sous forme de cafés-débats qui se sont tenus respectivement le samedi 9 février au café de la Gare et le samedi 16 février au café de la place de la Cité. Une réunion publique a eu lieu le mercredi 20 février en mairie. Au total, plus de 70 personnes ont participé à ces moments d'échanges entre citoyens.

## 08 et 09/02/2019 Conférence « Omo river, le fleuve des origines »



Une nouvelle fois, la conférence proposée dans le cadre du cycle de conférences « Regard sur le Monde » aura ravi les spectateurs venus nombreux au Château de Tournezy, découvrir « Omo river, le fleuve des origines ». Le film de Patricia Ondina et Jean-Luc Abrial serpente la rivière Omo, en Éthiopie, où des ethnies d'un autre âge aux mœurs tribales survivent grâce à une rivière, bien malmenée.

La veille, ce sont les élèves de l'école Olivier Métra qui ont pu assister à une projection « privée » et échanger directement avec la réalisatrice.

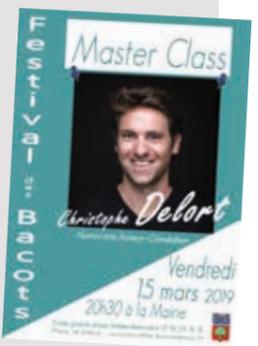
Ces deux projections ont été animées par Madame Céline Moullys et projetées grâce au concours de l'association Bois-le-Roi Audiovisuel et Patrimoine.



## 15/02 et 15/03/2019 Master Class

Dans le cadre du Festival des Bacots, la commune vous propose un rendez-vous mensuel (hors période de vacances scolaires) lors duquel un habitant de la commune est mis à l'honneur. Ces « master class » consistent en un moment de partage et d'échanges afin de découvrir le parcours, la passion ou l'art de l'invité. La première « master class » organisée le 15 février a accueilli Bertrand Cuiller, claveciniste. La seconde, s'est tenue le 15 mars avec Christophe Delort, humoriste-auteur et comédien.

N'hésitez pas à vous tenir informés des prochaines « master class » à venir !



# Animations bibliothèque



## 16/02/2019 Réunion du club de lecture

Le cercle des amateurs de livres s'est réuni officiellement pour la première fois en ce samedi 16 février ! Dans un esprit d'écoute et de partage, les dix participants ont échangé autour des livres sélectionnés pour eux en avant-première par la bibliothécaire en charge de la section adulte. Leurs critiques sont disponibles sur le site de la bibliothèque ainsi que dans un classeur mis à la disposition des lecteurs à la bibliothèque.  
Une bonne journée en lectures !



## 23/02/2019 Les petits lecteurs de maternelle

En ce samedi matin, les petits lecteurs de maternelle étaient tous au rendez-vous pour cette nouvelle séance de lecture. Une dizaine d'enfants s'est retrouvée à la bibliothèque autour d'Amandine pour écouter des histoires sur l'hiver et ses plaisirs enneigés.

## 26/02/2019 Destination Afrique

En ce début de vacances scolaires, un voyage « en histoires » direction l'Afrique était proposé à la bibliothèque. Une dizaine d'enfants est venue écouter ces histoires africaines, sélectionnées et racontées par les agents de la bibliothèque. Pour clôturer ce voyage, les enfants ont confectionné de magnifiques masques africains.



23/03/2019

## Goûter contes « d'ici et d'ailleurs »

Les conteurs en herbe du festival contes en maisons sont venus nous régaler de leurs histoires ! Adultes et enfants réunis se sont laissés emporter dans le monde de l'imaginaire... La contée s'est prolongée par un moment de convivialité autour d'un goûter agrémenté de délicieux gâteaux apportés par le public.



## 19/02/2019 L'intérêt de la sophrologie pour les seniors



Une réunion d'information organisée par le Pôle Autonomie Territoriale de Fontainebleau, sous l'égide du CCAS, a rassemblé une vingtaine de seniors ce mardi 19 février dans la salle du Clos St-Père. A. Planchon, sophrologue, a animé cette conférence avec mise en pratique « découverte » de la sophrologie, expliquant aux participants que si la sophrologie n'avait pas pour but de soigner une maladie, elle accompagne, rassure, aide la personne âgée à mieux vivre. Car, pour vivre mieux, il faut avant tout se sentir bien dans sa tête et dans son corps. Cette après-midi s'est terminée par un goûter où chacun a pu partager son ressenti.

## 04/03/2019 Don du sang



L'établissement français du sang (EFS) a lancé un appel d'urgence. Les réserves de sang en France sont au plus bas. Une collecte a donc été organisée le 4 mars dernier au préau de l'école Olivier Métra. Elle a permis de collecter près de 70 poches de sang. Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées ! La commune poursuit son engagement auprès de l'EFS et une prochaine collecte est déjà programmée le 12 juillet prochain.

## 19/03/2019 Commémoration



Commémoration du 57<sup>ème</sup> anniversaire du 19 mars 1962, cérémonie en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc en présence des élus, des membres de la FNACA et des pompiers.

20/03/2019

## Conférence sur le frelon asiatique

Véritable fléau pour notre écosystème, le frelon asiatique, depuis son arrivée en France il y a quelques années, s'attaque aux vergers et aux abeilles butineuses. À l'heure actuelle, aucune stratégie collective n'est suffisamment efficace pour l'éradiquer. Seules des



actions ponctuelles permettent de limiter sa prolifération. Le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles (GDSA) de Seine-et-Marne en partenariat avec la commune a organisé une conférence sur le sujet qui a passionné de nombreux Bacots le mercredi 20 mars dernier en Mairie.

22 et 23/03/2019

## Journées #forêt pouvelle

Après avoir été sensibilisées à l'importance du tri des déchets, deux classes de l'école Olivier Métra ont participé activement au « nettoyage de printemps » du 22 mars. Une benne de collecte du SMICTOM est ensuite venue pour une démonstration. Au départ de la place Jeanne Platet ou du stade des Foucherolles, nombreux sont les participants (plus de 80) qui ont répondu favorablement à l'appel de la commune et du SMICTOM et sont venus, seul, en famille ou entre amis participer à une après-midi de collecte des déchets. Après deux heures de ramassage, ce sont ainsi 600 kg d'ordures ménagères, 180 kg de verre et 75 kg d'emballages qui ont été récoltés, effaçant ainsi les gestes d'incivilités qui polluent notre commune et la forêt. Un moment de convivialité a clôturé ce mouvement de citoyenneté collective.



26/03/2019

## Solidarité

Une belle action solidaire et éducative s'est déroulée dans les écoles élémentaires de la ville. Chaque élève était engagé à apporter son litre de lait, redonné ensuite à l'épicerie solidaire de Vulaines-sur-Seine, Solidarité Demeter. Plus de 200 litres ont ainsi été récoltés. L'épicerie solidaire propose aux personnes en difficulté passagère les achats alimentaires habituels à des prix très réduits, grâce notamment aux dons des enseignants ou des particuliers.



Le CCAS et l'épicerie remercient les parents et les enseignants qui ont permis cette initiative.

**Jumelage**

Les Ferienjobs (jobs d'été)  
Dépêchez-vous, il reste encore quelques places

Du dimanche 07 au samedi 20 juillet 2019

Partez pour nos Ferienjobs à Langenargen et vivez une expérience professionnelle rémunérée. Pour cela vous devrez avoir 16 ans révolus, être motivés et avoir une pratique de l'allemand. Vous serez hébergés en famille.

Semaine des Jeunes

Du samedi 03 au samedi 10 août 2019

Cette année la semaine des jeunes se déroule à Bois-le-Roi sur le thème : « LE SABLE À TRAVERS LES SIÈCLES ». Participez à cette aventure au travers d'activités sportives et culturelles. Des surprises rythmeront votre semaine. Vous serez un groupe de 20 à 24 jeunes français et allemands de 12 à 16 ans.

Date limite des inscriptions : le 30 avril 2019

Pour tous renseignements concernant ces deux activités  
boislerojumelage@gmail.com,  
06 33 65 19 60 et  
www.boislerojumelage.fr

Kino

Le samedi 18 mai 2019

Séance de cinéma. Film allemand sous-titré en français.

Week-end de l'Ascension

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'une délégation de nos amis de Langenargen sera présente à Bois-le-Roi du 30 mai au 02 juin 2019.

Nous comptons sur votre présence à toutes et tous pour les accueillir.

**L'Ânerie Bacotte**

Du 1<sup>er</sup> au 5 mai 2019, nous organisons une formation de 5 jours sur la « généralité de l'âne », gestion, nourriture, soins des pieds, des dents, législation, assurances et les différentes possibilités de loisirs et de travail avec cet animal. L'objectif de cette formation de 5 jours



est de savoir gérer un âne au quotidien et d'en prendre soin correctement dans le respect et le bien-être de l'animal. Nous proposons de 9h00 à 17h00 le dimanche 26 mai une journée « atelier âne », permettant de mieux connaître le monde de l'âne, l'approcher, le toucher, le différencier du cheval, du mulet, d'où il vient et son mode de vie. Pour les tarifs des ateliers ou la formation, contacter les responsables de l'ânerie au 06 03 32 38 66



**Les Jardins de la découverte**

Les Jardins de la découverte proposent aux jeunes des ateliers créatifs et culturels lors des vacances scolaires. Favoriser le partage, susciter la curiosité et valoriser l'expression personnelle sont nos 3 priorités. Tous les ateliers sont une opportunité pour rêver, imaginer, créer, s'amuser et révéler ses talents...

Alors, retrouvez vos manches et vivement les vacances !

Un atelier danse où le parfum est à l'honneur... avec « Odorant printemps », les sens vont être sollicités, plus particulièrement l'odorat à travers les plantes aromatiques et parfumées. Les reconnaître par leurs odeurs, puis s'en inspirer pour créer une chorégraphie et

danser ensemble ! Création des costumes, choix de la musique, des décors...

Du 23 au 25 avril de 10h30 à 12h30, enfants 7/10 ans  
Du 23 au 25 avril de 14h à 17h, jeunes 11/15 ans



Le printemps des jardins

C'est l'époque pour transformer le jardin, le balcon ou la table de la salle à manger, avec nos petites graines qui vont germer et donner de chouettes bouquets fleuris. Sentir la terre, regarder les bourgeons s'ouvrir, découvrir le Land-Art, créations originales et inédites à l'appui, à partir des végétaux et des éléments de la nature.

Du 23 au 26 avril, de 10h à 11h45, enfants 3/6 ans  
29-30 avril et 02-03 mai, de 10h15 à 12h, enfants 4/8 ans

Pendant la période du brevet des collèges, certains cogitent, d'autres se détendent avant l'heure... des ateliers sont proposés pendant la fermeture du collège, pour les 11/15 ans qui ne sont pas en examen.

Je pars à la mer

Atelier couture pour préparer ses vacances : confection d'un set coordonné comprenant un sac ou un panier à customiser, un paréo et un maillot de bain.

Stop Motion

Création de mini-films à visionner sur un ordinateur ou une tablette, en plusieurs étapes : l'imagination du scénario, la confection des personnages et des décors, puis la prise de vues pour l'aspect technique structuré de l'animation en volume.

Du 26 au 28 juin, de 10h30 à 17h (Fournir le repas)

Renseignements au 06 50 25 95 79 ou www.jardinsdeladecouverte.fr

**Dimanche 16 juin  
Journée sportive et festive**



À partir de 8h30 au stade des Foucherolles : la Bacot'Run

1<sup>ère</sup> édition de la Course Verte des Clochers revisitée.

Au menu, 2 courses natures : 3 km (dès 12 ans) et 10 km (dès 16 ans) avec départ simultané et boucle de 3 km commune. Le départ sera donné à 9h00.



À partir de 10h45 au stade Langenargen : Course des P'tits Loups (2<sup>nd</sup>e édition)

L'USB Les P'tits Loups organise 3 parcours destinés aux enfants de 3 à 8 ans. Les départs seront donnés à partir de 10h45.

Restauration possible sur place (payante) proposée par l'association Bois-le-Roi Jumelage et la micro-brasserie La Mousse de Bleu qui nous servira sa production.

Tout l'après-midi, toujours au stade Langenargen, des ateliers / jeux seront proposés par l'USB Les P'tits Loups jusqu'à 16h (structure gonflable, jeux en famille, ateliers divers).



À 15 h, l'association USB Rando pour Tous nous emmènera découvrir les sentiers de la commune le temps d'une balade en famille.

L'objectif de cette journée est de promouvoir l'activité physique en famille et de mobiliser les Bacots autour de nos sentiers forestiers. Pour la réussite de cette manifestation, nous comptons sur vous !

Disponible pour participer en tant que bénévole ? Contactez-nous : bacotrun@gmail.com pour les Foucherolles (8 à 12 h) ou lesptitsloupsusb@gmail.com pour Langenargen (9 à 17 h).

**Dimanche 23 juin  
Course « La Rochet'Verte »**

4<sup>ème</sup> édition de la course organisée par l'association d'athlétisme de La Rochette/Dammarie-les-Lys (ASRD) dont l'un des parcours passera sur le territoire communal et notamment sur le quai de la Ruelle. De 9h à 12h.

Informations et inscriptions sur le site de l'association : <http://asrd.free.fr/>

**USB Arts martiaux**

3 tournois Judo Kata avaient lieu en février et en mars :



Au niveau national : à Meximieux, dernière étape du circuit, Cédric Goulard et Thomas Caillard prennent la 1<sup>ère</sup> place au classement en Nage no Kata et en Kodokan Goshin Jitsu. Sélectionnés d'office pour participer au Tournoi de France à Limoges, le 16 mars 2019, où ils concrétisent une excellente première partie de saison en obtenant la place de vice-champions de France Nage no Kata. Ce résultat leur permet de conserver leur place dans le Groupe France et d'être sélectionnés pour les Championnats d'Europe qui se dérouleront en Espagne au mois de juillet. La préparation est programmée avec le Tournoi de Tours fin avril et un stage avec les internationaux français fin juin à Reims.

Au niveau international, le Tournoi de Bruxelles (février 2019) est représentatif du meilleur niveau européen. Après d'excellentes



éliminatoires, Cédric et Thomas prennent une belle 4<sup>ème</sup> place en Nage no Kata. Encore du travail pour accéder au podium européen mais les progrès sont significatifs.

**YogiZen : Yoga pour enfants**

Les enfants grandissent, apprennent à lire et à écrire. Mais qu'en est-il des apprentissages liés à la gestion des émotions, au respect de soi et des autres ? Le Yoga apporte une réponse éprouvée à ces interrogations.

Le Yoga entretient le corps, l'élasticité des muscles et des organes internes. Il a également des bienfaits psychologiques ainsi que sur la gestion des émotions. La pratique du Yoga avec une approche pédagogique adaptée aux enfants vise à aider les enfants dans le vivre ensemble, à développer l'écoute et le respect de soi et d'autrui.

L'association YogiZen propose aux enfants âgés de 6 à 11 ans (CP au CM2) des séances de Yoga le mercredi de 16h30 à 17h30 au dojo, stade Langenargen. Renseignements [yogizen77@gmail.com](mailto:yogizen77@gmail.com) ou 06 10 69 91 61



**ATTENTION :  
Changement  
de date du  
vide-grenier**

Le vide-grenier communal ne se tiendra pas dans le courant du mois d'avril comme ces dernières années. Il est prévu pour le dernier dimanche de septembre. Plus d'informations dans le prochain BLR Magazine à paraître mi-juillet.

**AVRIL**

📅 **VENDREDI 19 AVRIL**  
**Master Class avec comme invité d'honneur : Nicolas Certenais, artiste lyrique (basse)**  
20h30, salle du conseil municipal  
Entrée gratuite. Sur réservation au 01 60 59 18 18

📅 **DIMANCHE 21 AVRIL**  
**Chasse aux œufs « Panique au poulailler »**  
10h00 à 12h00, Parc de la Mairie  
Entrée libre

**MAI**

**ORCHESTRE D'UN JOUR :  
APPEL À CANDIDATURE**

**Vous avez toujours rêvé de jouer d'un instrument ou de faire partie d'un orchestre ? Novices, musiciens, avertis ou débutants, venez tenter l'expérience de l'Orchestre d'un jour !**  
Les Rencontres Musicales en Seine-et-Marne fêtent leurs 20 ans ! Dans un cadre festif, ProQuartet, Centre européen de musique de chambre, et la commune de Bois-le-Roi, vous proposent de prendre part à une expérience musicale hors du commun avec le chef d'Orchestre Baudouin de Jaer et les

musiciens du Quatuor Tana. Venez découvrir des instruments, improviser, composer, diriger et répéter pour aboutir à un concert unique !  
Nous vous attendons dimanche 5 mai au Château de Tournezy à Bois-le-Roi avec vos instruments de musique ou des objets sonores (la voix est un instrument !). Ouvert aux adultes, aux jeunes et enfants dès 8 ans avec ou sans connaissance musicale. Places limitées.

📅 **DIMANCHE 5 MAI**  
**Orchestre d'un jour**  
10h00 à 17h00, Château de Tournezy  
Entrée gratuite. Sur réservation au 01 44 61 83 57

📅 **MERCREDI 8 MAI**  
**Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945**  
11h15, Monument aux morts, rue de Verdun

📅 **JEUDI 9 MAI**  
**Conseil municipal**  
20h30, salle du conseil municipal

📅 **VENDREDI 10, SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 MAI**  
**Bois-le-Roi fête la nature**  
Nombreuses animations proposées en partenariat avec les associations communales. Entrée libre.

📅 **VENDREDI 17 MAI**  
**Master Class avec comme invité d'honneur : Yannick Dagneau, photographe animalier**  
20h30, salle du conseil municipal  
Entrée gratuite. Sur réservation au 01 60 59 18 18

📅 **MARDI 21 MAI 16H30**  
**Inauguration des boîtes à livres**

📅 **VENDREDI 24 MAI**  
**Fête nationale des voisins**  
Vous souhaitez organiser votre propre fête des voisins le 24 mai (date nationale) ou à une

date ultérieure ? Un formulaire spécifique est disponible à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site de la commune avec l'ensemble des informations nécessaires à la bonne organisation de ce moment de convivialité entre voisins.  
Ce formulaire doit être déposé ou retourné au moins 10 jours avant la date de l'événement. Un kit de communication est également disponible auprès du service culturel pour vous en faciliter l'organisation.

📅 **DIMANCHE 26 MAI**  
**Élections européennes**  
8h00 à 18h00  
Bureaux de votes habituels

**Interroger sa situation électorale**

Le répertoire électoral unique (REU), créé par les lois du 1<sup>er</sup> août 2016, est désormais alimenté et stabilisé. Depuis le 11 mars 2019, chaque électeur peut interroger sa situation électorale et visualiser sa commune d'inscription, ainsi que le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter, en y accédant grâce au site [service-public.fr](http://service-public.fr)

📅 **DIMANCHE 26 MAI**  
**Festival ProQuartet**  
11h00, concert amateur, place du Marché  
Entrée libre  
16h00, concert professionnel, Église Saint-Pierre  
Places limitées. Sur réservation au 01 44 61 83 68

**JUIN**

📅 **JEUDI 6 JUIN**  
**Conseil municipal**  
20h30, salle du conseil municipal

**« RENDEZ-VOUS AUX JARDINS » :  
APPEL À CANDIDATURE**

**Vous avez un jardin remarquable ?**  
Un appel est lancé aux particuliers et aux associations qui souhaitent ouvrir les portes de leur jardin afin de le faire visiter pour partager leur amour de la nature.  
Pour vous inscrire ou pour toute demande d'information, merci de contacter la mairie : [manifestations@ville-boisleroi.fr](mailto:manifestations@ville-boisleroi.fr) ou 01 60 59 18 18

📅 **DIMANCHE 9 JUIN**  
**« Rendez-vous aux jardins »**  
10h00-18h00

**FÊTE DE LA MUSIQUE :  
APPEL À CANDIDATURE**

**Vous avez un groupe de musique ? Vous souhaitez vous produire devant un public ?**  
Nous mettons à disposition de groupes amateurs un espace ouvert sur les places de la commune.  
Pour vous inscrire ou pour toute demande d'information, merci de contacter la mairie : [manifestations@ville-boisleroi.fr](mailto:manifestations@ville-boisleroi.fr) ou 01 60 59 18 18

📅 **VENDREDI 21 JUIN**  
**Fête de la musique**  
19h à 00h  
Espace Olivier Métra (et autres places de la commune)

📅 **SAMEDI 29 JUIN**  
**Kermesse des 3 écoles**  
10h à 13h  
Cour Olivier Métra

**JUILLET**

📅 **SAMEDI 13 JUILLET**  
**Feu d'artifice**



**C'EST DÉJÀ EN ROUTE !**

- Journée nettoyage des routes et de la forêt : rendez-vous a été pris avec les élèves de l'école Olivier Métra le 22 mars pour une forêt « potubelle ».
- Visite des jardins particuliers : prévue le 9 juin, si vous avez un joli jardin, faites-le savoir.
- Sorties culturelles, une fois par mois à Bois-le-Roi, découvrez un artiste bacot lors des Master Class (dates page agenda).

**Réunion studieuse  
du 7 février 2019**

COMMENT AMÉLIORER LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL SUR NOTRE VILLE ? 30 SENIORS PRÉSENTS ONT RÉFLÉCHI AUX POINTS SOULEVÉS LORS DU REPAS DE NOËL. VOILÀ LES PREMIÈRES PROPOSITIONS.

**PROJET DE BALADES FACILES POUR  
LES AÎNÉS : L'USB RANDONNÉE Y  
RÉFLÉCHIT !**

- Tous les mercredis matins 10h à partir du 5 juin, départ et retour à La Ruche. Balade découverte des sentiers, de la botanique ou du patrimoine, 3 km au maximum.
- Adhésion 16 € et certificat médical obligatoire.
- Contactez **Angeline Fallon** 06 88 12 72 52 ou [angelina@randopourtous-boisleroi.org](mailto:angelina@randopourtous-boisleroi.org)

**PROJET CLUB « TRICOT / COUTURE /  
BRODERIE » TOUS ÂGES**

Les bases de la couture pour les grands débutants et l'échange de bons procédés entre couturiers de tous âges :  
● **Le lien du vendredi** à la salle du Clos Saint-Père tous les vendredis à 14h, première séance vendredi 12 avril.  
● **Le lien du dimanche** au café de la Gare de 14h à 17h le premier dimanche du mois, première séance dimanche 2 juin.  
● Séances intergénérationnelles pendant les Journées Oxygène.

**PROJET CONVIVIALITÉ /  
ÉCHANGES**

- Lectures au centre de loisirs et échanges autour des livres, déjeuner sur place et moments partagés.
- Recherche lectrices et lecteurs !

**PROJET INFORMATIQUE :  
RECHERCHE DE  
FORMATEUR EN COURS !!!**

- Partenariat avec le club informatique de La Rochette.
- Mise en place d'un tutorat entre débutants et connaisseurs, volontaires, faites-vous connaître !



PROCHAINE RÉUNION STUDIEUSE : MERCREDI 19 JUIN À 14H30, POUR CRÉER ENSEMBLE D'AUTRES PROJETS INTERGÉNÉRATIONNELS. POUR TOUTE INSCRIPTION OU RENSEIGNEMENT, APPELÉZ NATHALIE BUISSON AU CCAS 01 60 59 18 19.



**Madame Lavallée a fêté ses 103 ans le 20 décembre 2018**

En grande forme, elle a reçu de la part de la ville une jolie composition fleurie. Bois-le-Roi Audiovisuel a pu l'interviewer sur le salon de coiffure qu'elle tenait lors de son arrivée dans notre village dès 1953 ; nous retrouverons son témoignage lors du prochain film de cette association.



**Le collège Denecourt au championnat de France UNSS de Duathlon, Run and Bike**

Mercredi 20 février 2019 avait lieu le championnat académique UNSS de Duathlon et de Run and Bike à Coulommiers. Une des équipes du collège de Bois-Le-Roi termine au pied du podium mais la deuxième devient championne académique se qualifiant ainsi pour le championnat de France à Albi début avril. Discipline exigeante, le duathlon nécessite d'enchaîner de la course à pied, du VTT puis finir à nouveau sur une distance de course à pied. Le Run and Bike demande une cohésion puisqu'il faut alterner avec un camarade course et VTT, tout en restant à proximité. Les équipes sont mixtes en sport scolaire. Les élèves du collège Denecourt ont bien compris que l'entraide est une des clefs de la réussite de ce relais.

**Le 4L Trophy par Louis-Paul Hargain et François Perff**

Louis-Paul Hargain, Bacot depuis toujours, a pu bénéficier du dispositif «pro-jeunes» mis en place par le CCAS.

« Nous avons vécu une expérience extraordinaire sur plusieurs points, le dépassement de soi à travers la fatigue, les nuits très froides, les 6000 kilomètres de route en 14 jours. On a pu observer tout au long de notre aventure une entraide et une cohésion des trophystes (nom que l'on donne aux participants du 4L Trophy), d'un point de vue mécanique surtout (on a du résoudre quelques soucis sur des voitures d'amis ainsi que sur la nôtre) mais aussi de l'entraide quand nous sommes somnolents, une dizaine de participants venant pousser notre voiture pour nous sortir de situations difficiles. Le périple a démarré à Biarritz puis direction Salamanque, Algesiras, Tanger, Rabat, Boulaïoul, Merzouga, Tazarine,



Marrakech et ensuite retour en Île-de-France. On ne peut pas parler du 4L Trophy sans parler des paysages marocains, en 8 jours nous avons pu admirer le lac d'Errachidia dans la région de Drâa-Tafilalet, un endroit somptueux, ainsi que des dunes, des montagnes, des vallées, des plaines désertiques à perte de vue. On a pu aussi, grâce à

l'association « Enfants du Désert », distribuer des fournitures scolaires au campement de Merzouga, où elles ont pu être redistribuées dans 16 associations locales. Aujourd'hui on ressort grand de cette expérience riche en émotions, en cris, en pleurs et surtout en joie d'avoir pu participer à un tel événement qui est unique en son genre. »



**Connaissez-vous la Scandibérique ?**

C'est le surnom donné à l'EuroVélo 3, nouvelle voie cyclable européenne (il en existe déjà 17) qui part de Trondheim en Norvège pour rejoindre Saint-Jacques de Compostelle, en Espagne. Cette vaste « balade » à travers notre continent se déroule sur plus de 3000 km, dont 1790 sur le territoire français. Sur ce parcours, 1300 km sont déjà en service. Et sur les 180 km prévus en Seine-et-Marne, 120 sont même déjà balisés. Nos quais de Seine, déjà classés pistes cyclables depuis près de 30 ans, le sont également comme GR depuis le début des années 2000. Arpenter ces quais permet d'admirer certaines des maintenant célèbres « Affolantes », villas construites en bord de Seine, il y a environ un siècle. À partir de Bois-le-Roi, la

Véloroute suit la Seine et longe le Loing. L'occasion de découvrir le fleuve et ses affluents, en traversant un panorama pittoresque, entre forêt classée et espaces naturels préservés. Le long du parcours, vous traverserez des villages de caractère : Samois, Champagne-sur-Seine, Moret-sur-Loing, Nemours... et vous pourrez admirer un patrimoine remarquable qui nous plonge dans l'histoire de France : châteaux, musées, églises et belles demeures... C'est une chance, mieux : un honneur pour la commune d'accueillir les pèlerins, Vikings ou non... qui seront amenés à emprunter nos bords de Seine, quai de la Ruelle et quai Olivier Métra, pour se rendre sur un lieu de pèlerinage mondialement connu !

**Libérez les trottoirs !**



**Vous êtes nombreux à penser, en toute bonne foi, ne gêner personne et n'entraver en aucune manière la circulation en**

**vous garant à cheval sur un trottoir, surtout si l'espace piéton est suffisamment large pour laisser le passage aux poussettes ou aux fauteuils roulants !**

L'arrêt et le stationnement sur le trottoir (ou à cheval sur le trottoir) sont strictement interdits, considérés comme très gênants, et par conséquent verbalisables sauf signalisation spécifique l'autorisant. Dans ce cas le



stationnement doit se faire dans les emplacements matérialisés au sol, s'ils sont existants.

Vous êtes amendables d'une contravention d'un montant de 135 € pour un véhicule motorisé (Article R417-11 du CR) et d'un montant de 35 € pour un cyclomoteur (Article R417-10 du CR).

Une fourrière, aux frais du propriétaire, peut également être prescrite dans les conditions prévues aux articles L.325-1 à L.325-3 du Code de la route.



**Zones bleues**

Merci de respecter les zones bleues, des disques sont à votre disposition gratuitement à l'accueil de la mairie et au poste de police.

**Opération recyclage des sapins de Noël**

Cette année, grâce à votre participation, la mairie a pu recycler plus d'une centaine de sapins de Noël. Le broyat produit à partir de ces sapins a servi de paillis. L'opération sera reconduite l'année prochaine.



**NOUVEAUTÉ Mise en place d'une permanence de conciliateur de justice**

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice, assermenté et bénévole. Ce n'est pas un magistrat. Impartial et discret, sa mission est de favoriser le règlement amiable des conflits qui lui sont soumis et d'en faire le constat. Les échanges sont couverts par le secret légal suivant l'article 1531 du code de procédure civile. Il peut intervenir dans de très nombreux domaines tels que : conflit de voisinage, mitoyenneté, plantations, nuisances sonores, incivilités... Il ne peut cependant intervenir ni dans les conflits entre l'Administration et vous ni dans ceux concernant l'état civil et la famille. Le cas échéant, il convient de s'adresser à la permanence juridique. **Permanence prévue un mercredi matin par mois. Sur RDV au 01 60 59 18 00.**



**Comment vous protéger d'un vol à la fausse qualité**

**Les vols à la fausse qualité, c'est à dire avec usurpation d'identité, se multiplient. En se faisant passer pour des professionnels (agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers voire policiers), des escrocs abusent ainsi de votre crédulité pour s'introduire chez vous et vous voler vos objets de valeur et vos liquidités.** Ce type d'infraction est gravement puni par une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 75000 € d'amende (Art. 311.4 alinéa 5 du Code pénal).

**Quelques conseils pour vous protéger :**

Si la personne se présente à l'interphone ou à votre porte, utilisez systématiquement l'entrebâilleur et le judas et exigez la carte professionnelle et l'ordre de mission (ou le justificatif). En cas de refus, ne laissez pas entrer la personne. Si vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage dans le hall de votre immeuble, vérifiez auprès de l'organisme d'origine, de votre bailleur, de votre

syndic, de votre concierge ou de vos voisins. Si vous souhaitez effectuer un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéances ou les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.

**Dans tous les cas :**

Quelle que soit la profession de celui qui se présente chez vous, vous ne devez en aucun cas le laisser entrer si vous avez le moindre doute. Ne divulguez en aucun cas

l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur. Proposez un autre rendez-vous à la personne afin de procéder aux vérifications nécessaires. Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin, ne quittez pas l'individu, accompagnez-le dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile. S'ils sont plusieurs, n'en laissez jamais un seul, faites-vous accompagner par les deux dans les pièces de votre résidence.

**Si vous avez le moindre doute, appelez sans hésiter le commissariat au 01 60 71 58 00 ou en cas d'urgence le 17 Police secours.**



# Animaux dangereux

## CHIENS DE 1<sup>RE</sup> / 2<sup>ÈME</sup> CATÉGORIE

**1<sup>re</sup> catégorie :** Type\* American Staffordshire terrier (dit Pit-bull), type\* Mastiff (dit Boer-bull), type\* Tosa (\*type = non LOF)  
**L'acquisition, la reproduction, la cession et l'importation sont interdites.**  
**2<sup>ème</sup> catégorie :** de race\* American Staffordshire terrier, de race ou type Rotweiler, de race\* Tosa (\*de race : LOF)

- 1 Déclaration obligatoire en Mairie
- 1 Permis de détention en Mairie :
- 1 Carte d'identification de l'animal
- 1 Certificat de vaccination antirabique
- 1 Assurance responsabilité spécifique
- 1 Stérilisation pour les 1<sup>ères</sup> catégories
- 1 Attestation d'aptitude (délivrée suite à la formation du propriétaire)
- 1 Evaluation comportementale du chien

# Nuisances

**Afin que la collaboration homme/animal soit harmonieuse, il faut l'éduquer pour que sa présence soit tolérée par tous et qu'il ne soit pas source de nuisance. L'éducation doit permettre à l'animal d'apprendre des règles de conduite et de corriger certains comportements gênants.**

LES MÊMES RÈGLES S'APPLIQUENT EN FORÊT

# Chiens, chats en ville

Si le propriétaire n'a pas obtenu le permis de détention, le Maire peut le mettre en demeure de régulariser sa situation. En l'absence, l'animal peut être placé en fourrière voire euthanasié.

Les mineurs, majeurs sous tutelle, personnes condamnées à certaines peines ne peuvent pas être autorisées à détenir ces chiens. *Note : lorsqu'un chien représente un danger, le Maire peut demander une évaluation comportementale de l'animal, même si celui-ci ne fait pas partie des chiens catégorisés.*

## DÉJECTIONS

Le ramassage des déjections de son animal par son propriétaire est obligatoire. Pensez aux enfants qui peuvent se souiller, aux personnes âgées qui peuvent glisser, aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes non voyantes. Outre ces désagréments pour les habitants, le contrevenant encourt une contravention pénale de 3<sup>ème</sup> classe pouvant aller jusqu'à 450 €.

## TROUBLES DE VOISINAGE (BRUITS, ODEURS)

Règlement amiable en première intention. En l'absence de solution amiable, la gestion des troubles de voisinage relève des pouvoirs de police du Maire, lequel peut prendre toute mesure pour rétablir la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique. Enfin, une action en justice est possible à l'initiative de la personne qui les subit.

## MORDEURS/GRIFFEURS

- 1 Déclaration en Mairie
- 1 Présentation obligatoire de l'animal mordeur / griffeur à un vétérinaire pour surveillance (1<sup>re</sup> visite le jour de l'incident, 2<sup>ème</sup> visite à 7 jours, 3<sup>ème</sup> visite à 15 jours)  
*Note : si un animal mord ou griffe un autre animal : pas de démarche obligatoire (responsabilité civile du propriétaire)*

## CHATS ERRANTS

Le Maire peut, par arrêté, à son initiative, ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivants en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification. Ils sont ensuite relâchés à l'endroit où ils ont été capturés.

## DIVAGATION

**Pour le chat :** > 1 km de son domicile (200 mètres des habitations si non identifié).  
**Pour le chien :** s'il n'est plus sous la surveillance de son maître, se trouve hors de portée de voix ou > 100 mètres de son domicile. **La divagation est interdite !**

# Responsabilités/Obligations

## PROPRIÉTAIRE

**Le propriétaire ou le détenteur d'un animal en est responsable civilement et pénalement.**

## RESPONSABILITÉ CIVILE

« Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé » (art. 1243 du Code civil)

Cette responsabilité oblige à réparer le préjudice résultant du dommage que l'animal peut causer à autrui.

En principe, l'assurance responsabilité civile pour un animal domestique est incluse dans le contrat d'assurance habitation. Pour les chiens de 1<sup>re</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie, une assurance spéciale est exigée.

## RESPONSABILITÉ PÉNALE

- 1 Le fait d'exciter ou de ne pas retenir un chien susceptible de présenter un danger pour les personnes est interdit (amende de 3<sup>ème</sup> classe, 450 €).
- 1 Le propriétaire d'un chien responsable de blessures graves est passible de peines d'emprisonnement et de lourdes amendes (art. 221-6-2 du Code pénal).

## TENU EN LAISSE

Le Règlement Sanitaire Départemental de Seine-et-Marne impose que « **les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse** ». (art.96-6).



## ANIMAL

### IDENTIFIÉ

L'identification : une obligation, une protection

#### Une obligation légale :

- 1 pour les chiens de plus de 4 mois (nés après 01/1999),
- 1 pour les chats de plus de 7 mois (nés après 01/2012),
- 1 préalablement à la cession, qu'elle soit gratuite ou onéreuse,
- 1 pour authentifier les informations contenues dans le passeport,
- 1 pour voyager à l'étranger,
- 1 pour les chiens considérés dangereux par la loi (cat. 1, cat. 2).

#### Une protection, pourquoi ?

Donner une identité à votre animal, c'est lui assurer un suivi sanitaire, faciliter sa recherche en cas de fuite et réduire les risques de vol. C'est aussi vous permettre de le retrouver s'il est conduit en fourrière.

#### Comment ?

- 1 **Par puce électronique**  
Le vétérinaire injecte une puce de la taille d'un grain de riz, composée d'un numéro unique à 15 chiffres, lu au moyen d'un lecteur.
- 1 **Par tatouage**  
Le vétérinaire pratique le tatouage sous anesthésie. Cette méthode d'identification n'est pas valable dans le cas des voyages à l'étranger.

Quelle que soit la méthode, le principe est d'attribuer un numéro unique à l'animal et de l'enregistrer dans un fichier national (I-Cad) avec vos coordonnées. Vous devez informer le fichier des changements d'adresse ou de propriétaire.

Le fait de détenir un chien non identifié est une infraction punie d'une amende de 4<sup>ème</sup> classe (750 €), mais c'est aussi le condamner si vous le perdez.

## PERDU/TROUVÉ

### PERDU

S'il est identifié, déclarez sa perte à l-I-Cad. Prévenez les vétérinaires alentours. Contactez la fourrière (via la mairie pour obtenir les coordonnées). Partez sur les traces de votre animal : établissez un périmètre de recherche autour de chez vous que vous élargirez progressivement en distribuant des annonces.

### TROUVÉ

Évaluez s'il est possible de l'approcher et manipulez-le avec prudence et délicatesse. L'animal trouvé est peut-être désorienté ou blessé. Vous ne connaissez pas son statut sanitaire. Ne le mettez pas en contact avec d'autres animaux de la maison, même temporairement.

Si vous le pouvez, vérifiez la présence d'un tatouage dans l'oreille ou à l'intérieur de la cuisse. S'il est tatoué, déclarez-le à l-I-Cad par téléphone.

Si vous n'observez aucun signe extérieur d'identification, l'animal a peut-être une puce électronique. Rendez-vous chez un vétérinaire qui dispose d'un lecteur (gratuit).

Contactez la mairie pour obtenir les coordonnées de la fourrière et faites conduire l'animal trouvé dans cet établissement, qui se chargera de retrouver son propriétaire, ou, en cas d'échec sous 8 jours, le proposera à l'adoption via un refuge ou une association de protection animale.

Si vous trouvez un animal en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie, composez le 17. Les services de police disposent de numéros d'astreinte (non communicables au public) permettant de contacter les agents municipaux ou de fourrière concernés.

## CONTACTS UTILES

- 1 Mairie de Bois-le-Roi  
01 60 59 18 00
- 1 Direction Départementale de la Protection des Populations de Seine-et-Marne  
01 64 41 37 00  
ddpp@seine-et-marne.gouv.fr
- 1 I-CAD (fichier national d'identification des carnivores domestiques)  
0 810 778 778  
contact@i-cad.fr
- 1 www.service-public.fr



Nom : HOPI  
 Âge : 6 ans  
 Habitant de BLR depuis : presque 2 ans  
 Race : Havanais (Bichon)  
 Taille/poids : 35 cm / 5,5 kg  
 Particularités : Boitillement paradoxalement sautillant de la patte arrière gauche.  
 Qualités : enjoué, joueur, intelligent, rusé, protecteur, bon marcheur, câlin, choux et doux.  
 Péchés mignons : se faire porter quand mon humain(e) de compagnie est debout,

se faire gratter quand il/elle est assis(e).  
 Gourmandise préférée : os avec du poulet séché et/ou ces friandises qui font son dentaire en même temps ! Très pratique !  
 Soins esthétiques/salon de coiffure préféré : coupe et shampooing chez Cooky Dog !!  
 Plus grosse bêtise : avoir dévoré un livre rare et cher sur l'histoire de l'illustration.  
 Mes maîtres (en quelques mots) : gagas, nourriciers, serviables, corvéables, gratouilleurs, ramasseurs.  
 Lieux de promenade favoris à BLR :

sentier de la Crapinette  
 Projets/rêves : humer, renifler, jouer, gambader, dormir dans l'herbe au soleil et surtout manger / mettre un visage sur cette odeur canine qui flotte dans la rue de temps en temps / faire des voyages pour découvrir d'autres milieux de vie / trouver la corne d'abondance des friandises.  
 Maîtres avec/sans sachets à crottes : avec mais on manque cruellement de poubelles à Bois-le-Roi pour pouvoir nous en débarrasser.

# Nouvelles mobilités

RENFORCER LES NOUVELLES MOBILITÉS EN DIVERSIFIANT LES MODES D'ACCÈS À LA GARE EN PARTENARIAT AVEC SNCF MOBILITÉS, IDF MOBILITÉS (RÉGION IDF) ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU (CAPF).

## CRÉATION D'UNE SECONDE CONSIGNE VÉLIGO (les travaux ont débuté le 18 mars 2019)

Le succès du Véligo existant a permis d'obtenir une seconde consigne Véligo de 72 places, rue des Sesçois ce qui donne au total 112 places Véligo sur Bois-le-Roi. **Pour prendre un abonnement :** rendez-vous sur le site <http://veligo.transilien.com>, sélectionnez l'espace Véligo voulu, enregistrez votre numéro de carte Navigo, le montant de l'abonnement annuel est de 20 euros.



## MISE EN PLACE D'UNE NAVETTE SUR BOIS-LE-ROI depuis le 11 mars 2019

Création de la ligne 40 avec deux circuits nord et sud sur Bois-le-Roi pour couvrir les départs des trains entre 6h25 et 9h17 et les arrivées des trains entre 16h17 et 20h04. La navette prend alternativement le circuit sud et le circuit nord. Chaque circuit dessert un train sur deux. Les arrêts place de la République et Église sont communs aux 2 circuits.



Bus 40nord 40sud		BOIS-LE-ROI Gare ↔ BOIS-LE-ROI Gare	
Du lundi au vendredi - Toute l'année			
Identification du circuit	Sud	Nord	Sud
BOIS-LE-ROI	Gare 06:00	06:20	06:44
	Stade Langenargen 06:03	06:47	07:19
	Colinet 06:05	06:49	07:21
	Rue de la Presche 06:06	06:50	07:22
	Grands Champs 06:08	06:52	07:24
	Clos de la mulatière 06:23	07:06	07:39
	Castellani Frot 06:25	07:08	07:41
	Carnot Samoï 06:26	07:09	07:42
	Carnot Fosse 06:28	07:11	07:44
	Place de la République 06:10	06:30	06:54
	Église 06:12	06:32	06:56
	Gare 06:16	06:37	07:00
Départs des trains en direction de Paris 06:25 06:49 07:09 07:29 07:39 08:11 08:21 08:47 09:17			

Bus 40nord 40sud		BOIS-LE-ROI Gare ↔ BOIS-LE-ROI Gare	
Du lundi au vendredi - Toute l'année			
Identification du circuit	Sud	Nord	Sud
BOIS-LE-ROI	Gare 16:17	16:39	17:08
	Stade Langenargen 16:27	17:28	18:08
	Colinet 16:29	17:30	18:13
	Rue de la Presche 16:30	17:31	18:14
	Grands Champs 16:32	17:33	18:15
	Clos de la mulatière 16:49	17:48	18:28
	Castellani Frot 16:51	17:51	18:30
	Carnot Samoï 16:52	17:52	18:31
	Carnot Fosse 16:54	17:54	18:33
	Place de la République 16:34	16:56	17:33
	Église 16:36	16:58	17:37
	Gare 16:40	17:03	17:41
Arrivées des trains en provenance de Paris 16:17 16:39 17:08 17:39 17:53 18:18 18:39 19:04 19:39 20:04			

Horaires de la navette : matinées semaine

Horaires de la navette : soirées semaine

## CRÉATION D'UN SERVICE DE NAVETTES ET D'UN SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE (FLEXIGO)



## TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) : Flexigo

Un système de transport à la demande « Flexigo » fait également son apparition. Il facilitera les déplacements des usagers qui souhaitent se rendre à la gare en journée. Ce service concerne également la commune de Chartrettes.

- À partir des arrêts de bus de Bois-le-Roi et Chartrettes
- Sur réservation : au plus tôt deux semaines avant la date, au plus tard la veille du déplacement
- Réservation par téléphone uniquement au 01 64 100 123 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sauf jours fériés)

### ARRÊTS TAD

- Av. du 23 Août
  - Rue aux Loups
  - Place Platel
  - Stade
  - Colinet
  - Rue de la Presche
  - Grands Champs
  - Place de la Cité
  - République
  - Église
  - Carnot Fosse
  - Carnot Samoï
  - Castellani Frot
  - Collège Denecourt
  - Clos de la Mulatière
  - Leclerc
- Retrouvez tous les horaires sur le site de la mairie.



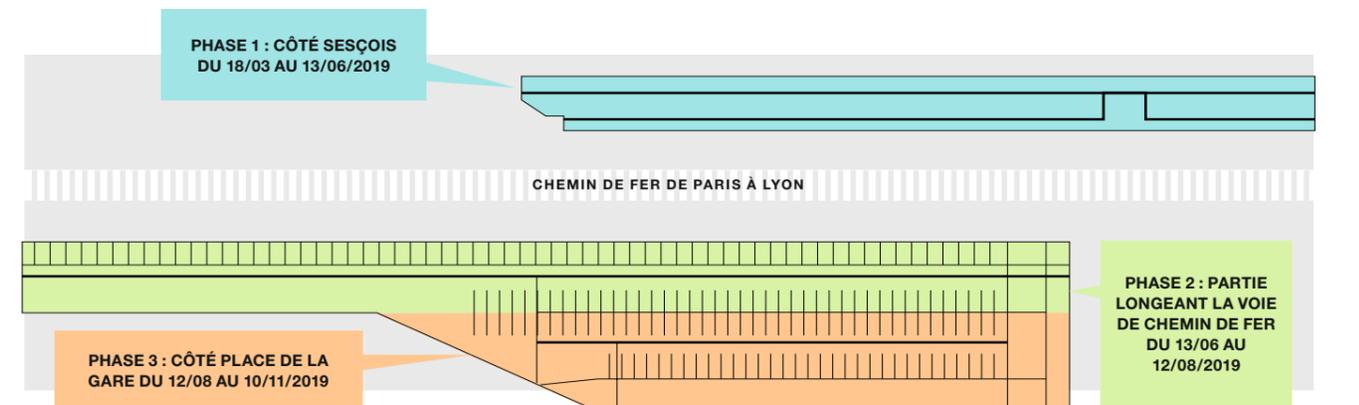
# Aménagement des parkings SNCF

Le parking et le secteur de la gare sont saturés au niveau du stationnement, les personnes voulant se rendre ponctuellement à la gare, chez les commerçants ou les professions libérales du quartier ont des difficultés à trouver une place en journée.

en plusieurs phases et le stationnement sera réglementé autour de la gare.

Le parking de la Gare va donc être rénové tout en conservant au maximum le nombre de places de stationnement avec la création d'un parc relais qui sera accessible par abonnement mensuel payant ou tarif « horaires ». Les travaux seront réalisés

L'aménagement du parking de la Gare fait intervenir de nombreux interlocuteurs : SNCF Mobilités, propriétaire du terrain d'emprise du parking de la Gare et Maître d'Ouvrage, IDF Mobilités, financeur des transports et parcs relais en IDF, CA Pays de Fontainebleau, compétence transports et le délégataire de services, EFFIA (futur exploitant du parking).



## NOUVEAU PARKING DES SESÇOIS

Création d'un parc relais de 41 places rue des Sesçois. Depuis le 18 mars et pendant toute la durée des travaux, le stationnement est réglementé dans la rue mais la circulation est maintenue pour les riverains.

## PARKING DE LA GARE

Labellisation du parking de la Gare qui accueillera 255 emplacements de stationnement dont 6 places dédiées aux personnes à mobilité réduite, 4 places équipées de borne de recharge électrique, 2 places pour le co-voiturage et 17 emplacements pour les deux roues motorisés **soit 296 places au total avec le parking des Sesçois.**

# Travaux Roll / Gallieni

## Nature des travaux :

- Réfection des trottoirs : un cheminement de 1,40 m de large, conforme aux normes d'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite).
- Enfouissement des réseaux aériens.
- Rénovation des entrées charretières.
- Rénovation et implantation de nouveaux éclairages publics (LED).

## Coût des marchés Eiffage & Derichebourg :

- Budget prévisionnel présenté en février 2018 : 1 500 000 € TTC
- Vote pour l'attribution des marchés du 27 juin 2018 : 1 700 000 € TTC
- Conformément à nos engagements, le projet sera réalisé dans l'enveloppe budgétaire de février 2018.



Rue accessible Rue barrée Déviation Gare

### PHASE 1 MARS À JUILLET

#### De la place Canat à la rue Michelet

- Pas de changement pour les ordures ménagères.
- Pas de changement pour les bus (matin/soir).
- Par arrêté municipal, la circulation des poids lourds (>7,5 tonnes) est interdite. La circulation des véhicules est maintenue pour les riverains mais pourra s'avérer difficile.

### PHASE 2 JUILLET À OCT.

#### De la rue Michelet à la rue de la Croix de Vitry

- La rue sera barrée, une déviation sera mise en place par la rue du Buisson-Cheydeau.
- Pas de changement pour les ordures ménagères.
- Pas d'impact sur le bus scolaire durant les vacances.
- Par arrêté municipal, la circulation des poids lourds (>7,5 tonnes) est interdite.

### PHASE 3 À PRÉCISER

#### De la rue de la Croix de Vitry à la rue Pasteur

L'accès à la boulangerie Roddes, au restaurant O'Martin ou à l'épicerie « Chez Pierrette » sera maintenu pendant les travaux. Durant toute la période des travaux, l'entrée de la commune par l'avenue du 23 Août sera fermée, sauf aux riverains et services publics.

EN COMPLÉMENT DE CES NOUVELLES OFFRES, LA MUNICIPALITÉ TRAVAILLE SUR UN CERTAIN NOMBRE DE DOSSIERS QUI, POUR CERTAINS, ONT FAIT L'OBJET DE DEMANDES DE SUBVENTIONS, Y COMPRIS LE PROJET DE CRÉATION D'UNE LIAISON DOUCE ENTRE LA RUE DE BELLEVUE ET LE PARKING DE LA GARE.



## Interview de Pascal Gouhoury

### ➤ Quel est selon vous le rôle de la communauté d'agglomération ?

Ma conception de l'agglomération n'est pas celle d'une entité qui chapeaute les villes, mais qui en est partenaire. Pour moi, une communauté d'agglomération qui fonctionne est une intercommunalité qui apporte du soutien et une plus-value aux villes et aux villages, sans vouloir les remplacer. Certes, nous avons de plus en plus de compétences depuis les dernières lois, notamment sur des questions importantes telles que l'aménagement de l'espace avec les zones d'activités, l'équilibre social de l'habitat ou l'eau et l'assainissement mais le rôle d'une communauté d'agglomération est de porter des projets et des développements en collaboration avec les communes. Ces dernières ne peuvent plus porter seules de tels investissements. Je souhaite que ce travail se fasse « main dans la main ».

### ➤ Quels sont pour vous les atouts majeurs de Bois-le-Roi ?

D'abord, Bois-le-Roi est la troisième ville du Pays de Fontainebleau en nombre d'habitants. Elle est une des portes d'entrée du territoire avec sa proximité géographique avec Melun. Elle a les avantages des villes et des villages de notre territoire notamment grâce à sa position géographique entre la Seine et la forêt, le tourisme en forêt, les haras et écuries de Marcel Rozier et propose de nombreuses manifestations sportives. Elle a aussi un atout économique avec des entreprises très prometteuses, je pense

### PRÉSIDENT DU PAYS DE FONTAINEBLEAU ET MAIRE DE SAMOREAU

notamment à la société G. Gillard implantée sur la zone d'activités. Ainsi, d'un point de vue touristique, sportif ou économique, Bois-le-Roi est une ville qui compte pour le développement de notre territoire.

### ➤ Que fait la communauté d'agglomération pour stimuler ces activités ?

Notre rôle est de mettre tous ces atouts en valeur notamment en apportant des services comme par exemple les navettes et le transport à la demande mis en place dans votre commune le 11 mars. C'est un acte fort de notre communauté d'agglomération sur une partie de son territoire. Il s'agit du premier développement du Transport à la demande du Pays de Fontainebleau qui sera développé sur les autres villes et villages. Nous envisageons aussi de développer les lignes de transport sur notre territoire et pourquoi pas en y intégrant des pistes cyclables.

### ➤ Que faites-vous pour les sociétés désirant s'installer au Pays de Fontainebleau ?

Le pôle développement économique est notre porte d'entrée pour les entreprises sur toutes leurs problématiques. Nous sommes présents pour accompagner des porteurs de projets économiques qui veulent s'implanter sur le territoire du Pays de Fontainebleau. Ils viennent nous consulter afin que nous puissions les conseiller, les diriger notamment vers les chambres consulaires. L'aide à la création d'entreprise est une de nos fiertés avec la pépinière d'entreprises implantée dans notre centre d'affaires Stop & Work. Nous menons également une veille sur les locaux disponibles. Les techniciens de la communauté d'agglomération travaillent pour aider les entreprises à s'implanter sur notre territoire. Un de mes objectifs est que le Pays de Fontainebleau soit la locomotive du sud Seine-et-Marne.

“ UN DE MES OBJECTIFS EST QUE LE PAYS DE FONTAINEBLEAU SOIT LA LOCOMOTIVE DU SUD SEINE-ET-MARNE. ”

## JOURNÉES OXYGÈNES

Dans le cadre des journées oxygènes « nos jeunes ont du talent », mises en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, **9 collégiens ont découvert l'activité modelage pendant 2 demi-journées durant les vacances scolaires d'automne.**

L'atelier, utilisé toute l'année pour des cours (enfants/adultes), est mis à disposition par la mairie de Bois-le-Roi, en dessous de la bibliothèque. Les jeunes ont abordé la technique du colombin, les différents types de terre, les outils (mirettes, ébauchoirs...), la durée de séchage, la cuisson... avant de passer à la réalisation d'un travail personnel.

Après avoir monté une structure en terre chamottée fine blanche sur une demi-sphère en polystyrène, ils ont laissé libre cours à leur imagination et sculpté une figure en ronde-bosse.

Les œuvres ont séché un mois puis ont été cuites au four à 1000 °. Chaque participant est venu peindre sa production à la peinture acrylique. Les jeunes ont pu réaliser que la production artistique est faite d'étapes et est le fruit de travail, de patience et de réflexion. Le résultat est à la hauteur, bravo à tous !

L'encadrement a été assuré par Frédérique Keramati, professeure de sculpture au Trait d'Union, association de Bois-le-Roi (renseignements : gozardfrederique03@gmail.com ou 06 32 42 53 11)

Deux expositions ont suivi à Bois-le-Roi et à Chartrettes. Ce sont les œuvres suivantes qui ont remporté les votes du public : L'otarie joue dans la neige, Youspide et le chat licorne.





# Les enfants de moins de 3 ans

ILS SONT 165 À ÊTRE NÉS À BOIS-LE-ROI DEPUIS 2016 ! SANS COMPTER CEUX QUI SONT ARRIVÉS BÉBÉS SUR LA COMMUNE...

## Quelle est l'offre d'accueil des 0-3 ans sur la commune ?



En terme d'offre d'accueil :

- **Dessine-moi un mouton** : une crèche associative de 30 places ouverte 5 jours par semaine
- **Bébé Accueil** : une halte-garderie de 16 places ouverte le mardi, le jeudi et le vendredi matin
- 26 assistantes maternelles agréées et en exercice
- Des gardes à domicile, individuelles ou partagées entre 2 familles

Dès son arrivée, l'équipe municipale a souhaité affiner sa connaissance du besoin en matière d'offre d'accueil du jeune enfant. Un sondage a notamment été réalisé en décembre auprès des parents concernés pour connaître leur organisation et leur niveau de satisfaction par rapport à ce qu'ils avaient pu mettre en place.

### En voici les principaux résultats

Retrouvez l'intégralité des résultats sur le site de la ville.

Sur 48 répondants (soit 56 enfants) :

- 83 % des enfants sont gardés à Bois-le-Roi (alors que 100 % des parents le souhaiterait)
- Le besoin d'accueil chute à 64 % le mercredi
- Un besoin d'accueil après 19h ressort (30 %), besoin beaucoup plus minoritaire avant 7h (8 %)
- Au global, 25 % des parents s'estiment complètement satisfaits des modalités d'accueil de leurs enfants, 60% des parents le sont en grande partie, et 15% ne le sont pas du tout

Les réponses au questionnaire adressé aux futurs parents (15 répondants) sont cohérentes avec celles-ci. Elles font également ressortir un besoin d'accueil occasionnel (40 %).

Ces éléments sont aujourd'hui croisés avec les éléments de diagnostic de la Caisse d'Allocations Familiales pour étudier toutes les pistes envisageables. Nous reviendrons vers vous avant la fin de l'année pour vous présenter les projets retenus.

## Quelles activités pour mon enfant de moins de 3 ans ?



### 1 Pour les enfants accompagnés par leurs parents

#### LES P'TITS LOUPS, LA BABY GYM

L'association USB propose des cours d'éveil corporel qui participent au développement psychomoteur du tout-petit, dès l'âge de 8 mois. Cette gymnastique est abordée par le plaisir, le jeu et la stimulation sensorielle, au travers d'une multiplicité de situations et d'exercices. Des moniteurs diplômés proposent des activités motrices respectant le rythme des apprentissages.

En dehors des contraintes du quotidien, ces cours sont aussi un moment apaisant et privilégié entre les adultes accompagnants et les enfants. C'est également l'occasion pour les parents, grands-parents ou nounous de se rencontrer et d'échanger dans un cadre sympathique.

Les tout-petits peuvent aussi participer au stage d'éveil aquatique à partir de 8 mois. Des situations sont proposées afin que les enfants

s'adaptent au milieu aquatique avec plaisir, et qu'ils acquièrent un maximum d'autonomie en partageant une activité ludique et enrichissante avec leurs parents. Cette adaptation progressive sans exigence permet à l'enfant de se sentir à l'aise dans l'eau, à son propre rythme.

#### Informations pratiques :

Cours (hors vacances scolaires) : les lundis matin (via le RAM) et les samedis (avec la famille)  
Prochain stage d'éveil aquatique en août 2019  
**Contact : lesptitsloupsusb@gmail.com**  
Facebook : @USBptitsLoups

#### LA PRÉPARATION DE LA RENTRÉE

L'association *Les Jardins de la découverte* propose aux enfants fréquentant l'école pour la première fois une semaine de préparation, à raison de 1h30 par jour, du 26 au 30 août. Cet atelier « prépa-maternelle » est animé par une enseignante de petite section tout juste retraitée. Peinture, manipulations, jeux collectifs, moments d'écoute... un joli cocktail pour adoucir la séparation du jour de la rentrée et l'immersion en collectivité.

**Contact : jardinsdeladecouverte@gmail.com**  
06 50 25 95 79 • www.jardinsdeladecouverte.fr

### 2 Pour toutes les assistantes maternelles et gardes à domicile, adhérentes ou non d'une association

#### LES ATELIERS DU RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Le Pays de Fontainebleau offre un service Relais Assistant Maternel (RAM) à l'ensemble du territoire. Le RAM Les Lutins de la Seine s'adresse aux assistantes maternelles et gardes à domicile des communes de Bois-le-Roi, Chartrettes, Héricy, Samois-sur-Seine, Samoreau et Vulaines-sur-Seine.

Votre assistante maternelle ou garde à domicile peut faire participer votre enfant aux matinées d'éveil organisées par une animatrice qualifiée :

- **À Bois-le-Roi** : le lundi (gymnase Langenargen) et le jeudi (accueil de loisirs)
- **À Vulaines-sur-Seine** : le mardi (accueil de loisirs)
- **À Samoreau** : le vendredi (accueil de loisirs)

La participation aux ateliers se fait sur inscription auprès de l'animatrice selon un planning mensuel avec des thèmes variés au rythme des saisons. Les activités proposées sont adaptées à l'âge de l'enfant, à ses capacités et à son développement psychomoteur.



Le RAM fait aussi appel à des intervenants extérieurs pour l'éveil musical et moteur.

Ces ateliers sont également un lieu de rencontre et d'échanges contribuant à la socialisation des enfants et au partage entre professionnels.

Récemment, l'atelier « les glaçons magiques » a remporté un vif succès auprès des publics. Les enfants ont pu manipuler des glaçons à mains nues ou avec une pince, une cuillère ou



un gant et verbaliser leurs sensations. Ils ont observé en transparence les éléments inclus dans le glaçon avant de pouvoir les attraper au fur et à mesure de la fonte progressive du glaçon.

**Contact : Nathalie ROGER**  
**ramleslutinsdelaseine@pays-fontainebleau.fr** • 06 78 59 38 99  
www.pays-fontainebleau.fr

### 3 Pour les assistantes maternelles adhérentes à une association

#### HAUT COMME 3 POMMES

L'association *Haut comme 3 pommes* est un lieu de rencontre pour les assistantes maternelles où vos petits bouts peuvent s'amuser tout en découvrant la collectivité avant le grand saut dans la vie active... la maternelle ! Au programme : activités d'éveil, partage, jeux, sorties...

- Visites régulières aux résidents de la maison de retraite « L'Orée du Bois »
- Organisation de fêtes : Halloween (sans les araignées !), carnaval (surtout pour les crêpes !), la chasse aux œufs (avec interdiction aux nounous d'en manger !)
- Anniversaires des petits mais aussi des grands (maximum trois bougies !)
- Invitation du « vrai » père Noël avec sa hotte remplie de cadeaux, et spectacle présenté, créé et joué par les « nounous » à tous les enfants de l'association
- Sorties en plein air, à la ferme, au zoo, au parc de Soubiran ainsi qu'à l'île de Loisirs

**Contact : Florence MUND** • **f.mund77@orange.fr**  
06 33 65 22 34 • www.hauts-comme-3-pommes.probb.fr

#### PAROLE D'ENFANTS

L'association propose à vos petits loups des activités simples et ludiques comme des puzzles en bois (forme, couleur...), des châteaux en bois (empiler...), des jeux à partir d'un bac à semoule (remplir, vider, verser... les enfants adorent ça !), de la pâte à modeler (rouler, découper, aplatir...), de la peinture (barbouiller, mélanger...)...

Des activités sont aussi proposées en lien avec les événements du calendrier : confection de masques pour le carnaval, réalisation de petits paniers pour Pâques, réalisation de cadeaux pour les fêtes des mères et pères, préparations culinaires et confection de tee-shirts rigolos pour Halloween, réalisation de décorations de Noël...

**Contact : Sylvie MOREL** • **syllassant@hotmail.fr** • 06 24 92 73 87



# Le mercredi à l'accueil de loisirs

DEPUIS LA RENTRÉE 2018, LA SEMAINE SCOLAIRE EST ORGANISÉE SUR 4 JOURNÉES. L'ACCUEIL DE LOISIRS LE SOLEIL BACOT S'EST RÉORGANISÉ POUR ACCUEILLIR LES ENFANTS TOUTE LA JOURNÉE DU MERCREDI. À MI-ANNÉE, IL NOUS SEMBLE IMPORTANT DE VOUS EN DIRE UN PEU PLUS SUR L'ORGANISATION DE CETTE JOURNÉE.



## Avant toute chose, qu'est-ce qu'un accueil de loisirs ?

- Un espace-temps qui permet à l'enfant de grandir, de s'épanouir, d'apprendre et de découvrir.
- Un temps qui permet de développer son savoir, savoir être et savoir-faire.
- Un temps de partage, d'échange et de vivre ensemble.
- Un temps où sont favorisées la curiosité et l'autonomie.
- Un temps de jeux, de je, de nous, de on.
- Un long temps, mais qui est toujours trop court...
- En bref, un temps éducatif, complémentaire de la famille et de l'école !

## Comment y travaille-t-on ?

Sur la base du projet de la commune à destination de l'enfance, l'équipe de l'accueil de loisirs établit des objectifs variables selon l'âge des enfants accueillis. Ils sont eux-mêmes déclinés en projet d'animation et en activités, sur place ou à l'extérieur. Ces projets, véritables fils conducteurs, donnent du sens aux activités que font les enfants.

## Qui y travaille le mercredi ?

L'enfant y retrouve tous les professionnels éducatifs de la commune : animateurs, ATSEM, éducateur sportif. Mais aussi des intervenants ponctuels, selon les projets. Le tout chapeauté par une équipe de direction dédiée, sur place.

## ET CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

Pour les Ouistitis 5-6 ans



### Le tour du monde avec Gaston

Vous ne connaissez pas Gaston ? C'est un petit hérisson parti parcourir le monde, à la découverte des cultures et des fêtes de différents pays. À chacune de ses haltes, il envoie des lettres et des photos au groupe des Ouistitis (5-6 ans) qui font ainsi le tour du monde par procuration !

De la poterie africaine au Nouvel An des Arbres, le Tou Bichvat en Israël, en passant par les Antilles et le Maroc, les enfants découvrent avec plaisir les fêtes et coutumes de ces régions et pays. Le 30 janvier, les Ouistitis ont suivi Gaston au Canada pour la fête de la marmotte et ont pu déguster des crêpes au sirop d'érable qu'ils ont réalisées eux-mêmes. Le 6 février, c'est pour la Chine que Gaston s'est envolé à l'occasion du Nouvel An chinois. Les enfants ont confectionné des dragons à l'aide de rouleaux de papier toilette, de peinture et d'attaches parisiennes. Ils célébreront par la suite cette fête à la manière vietnamienne avec des lanternes volantes.

Chaque fête est l'occasion d'une nouvelle activité, de nouveaux jeux, de nouvelles découvertes. Mais c'est aussi un regard qui s'ouvre sur un ailleurs, fondement même de ce projet qui cherche à éveiller la curiosité des enfants.



Pour les Lilliputiens 8-11 ans

### Bouge autrement

Proposé au groupe des Lilliputiens (8-11 ans), ce projet a pour objectif d'amener les enfants à prendre conscience qu'il est possible de pratiquer une activité physique avec un handicap, à partir du moment où celle-ci est adaptée. Un axe de ce projet a été construit autour de jeux à pratiquer en immobilisant un sens ou une capacité motrice utilisée à l'accoutumée. Ce fut par exemple le cas de jeux collectifs où les enfants devaient se déplacer assis, sans utiliser leurs jambes. Mais aussi de jeux de passe, les yeux bandés, incitant les enfants à se repérer grâce aux signaux des autres enfants. Ou encore à la mise en place d'un parcours de confiance, exploré avec un guide voyant.

D'autres actions sont également au programme pour le printemps. Et notamment une matinée d'initiation à la maniabilité d'un fauteuil roulant sur la piste cyclable de l'école Olivier Métra (pour laquelle nous recherchons toujours quelques fauteuils), avec la participation d'Étienne Caprin, champion du monde de triathlon handisport. Mais aussi sur un après-midi, avec un rallye photo à l'Île de Loisirs avec les enfants de l'Institut Médico-Éducatif du Chatelet-en-Brie qui prendront place dans les Joëlettes conduites par les enfants de l'accueil de loisirs.

Tout autant d'activités qui permettent de s'amuser, tout en expérimentant un rapport au corps différent ; à travers le jeu, on aide l'enfant à prendre conscience d'une réalité qu'il ne vit pas.

## MAIS AUSSI...

### Pour tous

Le « Soleil Bacot News » réalisé par les enfants, propose en texte et en image des retours sur la vie quotidienne à l'accueil de loisirs, les temps forts, les activités, les sorties... Rendez-vous sur le site de la ville.

### Pour les Écureuils (6-8 ans)

À la découverte de l'univers : peut-être qu'un écureuil fera partie du premier voyage sur mars ? En attendant, les enfants vont explorer l'univers à travers diverses activités, dont la conception d'une maquette du système solaire.

### Pour les P'tits bouts (3-4 ans)

Jeux grandis, ou comment développer son autonomie à travers le jeu, à un âge où grandir est un réel enjeu en collectivité.

L'art en vrac : pour que chaque enfant prenne confiance dans ses capacités d'expression et développe sa sensibilité artistique, différentes activités créatives sont proposées autour du dessin, de la peinture, du collage...

### Pour les Mini-pouss (4-5 ans)

Bouge ton corps : grimper, sauter, ramper, danser... Autant d'occasions de se dépenser et de faire appel à ses capacités motrices et cognitives à travers la mémorisation des chorégraphies.

L'environnement dans tous ses sens : au fil des saisons, les enfants sont invités à observer, sentir, toucher, goûter... De bonnes façons de découvrir la nature pour mieux la protéger avec des réflexes écoresponsables.

### Pour les Lilliputiens (8-11 ans)

Les tutos du savoir-vivre : dur, dur, de vivre ensemble ! Parfois, ce qui nous semble si évident ne l'est pas tant. Alors rien de tel que ces piqûres de rappel mises en scène par les enfants pour que petits et grands se rappellent à l'essentiel... Retrouvez-les sur le site de la ville.

Les arts du cirque : les enfants s'initient aux arts du cirque (acrobaties, assiettes chinoises, jonglage et même rollabolla !). L'Institut Médico-Éducatif La Sapinière de Moret-sur-Loing accompagne le projet, avec les jeunes accueillis à l'IME qui partagent leurs savoirs avec les enfants de l'accueil de loisirs.

# Création du Festival des Bacots : la culture comme affirmation du vivre-ensemble

QUELQUES CONVICTIONS SIMPLES BÂTISSENT NOTRE PROJET CULTUREL POUR BOIS-LE-ROI. LA CULTURE DOIT ÊTRE ACCESSIBLE ET INCITER LA RENCONTRE DE TOUS LES PUBLICS AVEC LA DIVERSITÉ CULTURELLE DU TERRITOIRE.

**L**e Festival des Bacots souhaite associer et faire participer pleinement les habitants à la vie culturelle de leur commune. Cette participation fait appel aux associations culturelles existantes, aux talents et compétences individuelles. Ce Festival est organisé durant toute l'année autour de plusieurs manifestations.

## ► Lancement d'un programme de « master class »

Une « master class » est un cours de perfectionnement ou de partage d'expérience donné par un expert d'une discipline artistique et culturelle. Au vu du nombre de talents artistiques et culturels bacots, une « master class » met à l'honneur le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois un(e) artiste, un(e) artisan(e), une personnalité du monde de la culture vivant à Bois-le-Roi. Huit dates ont été choisies pour 2019. Les premières « master class » ont réuni une quarantaine de personnes le 15 février dernier dans la salle du conseil de la mairie autour de Bertrand Cuiller, claveciniste et plus de 50 personnes le 15 mars autour de Christophe Delort, comédien et metteur en scène. Les deux prochaines auront lieu le 19 avril avec Nicolas Certenais, chanteur lyrique

et le 17 mai avec Yannick Dagneau, photographe animalier (les autres dates pour 2019 à noter dans vos agendas : 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre et 20 décembre).

## ► Faire vivre le lien avec les associations et la bibliothèque

Il existe une vie culturelle formidable à Bois-le-Roi grâce notamment au travail quotidien des associations et de la bibliothèque. Nous souhaitons faire

vivre encore davantage le lien de confiance entre ces dernières et les Bacots.

Nous valorisons les actions de nos associations comme le week-end du *Trait d'Union* qui s'est tenu les 22 et 23 mars (la programmation était déjà prévue à Chartrettes mais nous espérons pouvoir accueillir bientôt à nouveau cet événement sur Bois-le-Roi).

Nous accompagnerons les associations pour développer sur la commune des



Master class « Christophe Delort » du 15 mars animée par Brice Duthion, adjoint à la culture



Master class « Bertrand Cuiller » du 15 février avec 2 classes de CE2 et la directrice de l'école Olivier Métra, Mme Verdureau

projets pour quelques-uns des grands événements culturels et patrimoniaux. *Le Trait d'Union* sera à l'honneur dans le cadre de la Fête de la musique. *Les Amis de Musidora* contribueront activement aux prochaines Journées européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre 2019 avec notamment l'organisation d'un ciné-concert avec des films Gaumont et Musidora actrice (« Lagourdette Gentleman cambrioleur », film de Louis Feuillade sorti en 1916, « Le Grand souffle » film de Gaston Ravel de 1915) et d'une conférence.

## ► Cinéma sous les étoiles

Pour les amoureux du 7<sup>ème</sup> art, les soirées passées sous les étoiles en compagnie des plus grands cinéastes et acteurs, de leurs univers, de leurs poésies, des histoires qui peuvent emmener jusque sur la lune ou dans les étoiles constituent des moments de plaisirs artistiques partagés. Nous travaillons pour vous proposer une projection ouverte au plus grand nombre, des enfants jusqu'aux grands-parents. Prévoir une petite laine pour la fin de soirée...



Master class « Bertrand Cuiller » du 15 février

## ► Théâtre de verdure

Nous préparons aussi une nouvelle offre de théâtre. Avec plusieurs représentations en extérieur prévues durant les derniers instants des vacances d'été, pour préparer dans la joie et la bonne humeur la rentrée scolaire et la reprise du travail et des activités pour les plus grands. Nous ferons appel aux talents théâtraux de Bacots, professionnels ou pas, ainsi qu'à d'autres troupes. Des spectacles à prévoir le soir, mais peut-être également le dimanche en matinée, comme dans les théâtres parisiens !

## ► La culture vient à nous

Bois-le-Roi a la chance d'accueillir depuis de nombreuses années des programmes variés, un partenariat qui a fait ses preuves et que nous poursuivons : concerts ProQuartet, Chorale Prélude, Amis de l'Orgue, Festival des Briardises...

## ► Culture hors les murs

Parce que la culture doit s'adresser à toutes et tous, l'idée de créer un « pass culture » pour toutes et tous, enfants, familles et seniors visés notamment, est en développement en lien avec les communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF). Ce pass doit permettre une meilleure visibilité et connaissance de l'ensemble de l'offre culturelle identifiée à l'échelle de la CAPF, encourager aux sorties culturelles avec tarifs préférentiels, aider à organiser des sorties pour les enfants des écoles, les associations, les seniors.

D'ores et déjà, dans ce cadre, une sortie est prévue en avril au Théâtre national de Sénart pour les enfants de l'école Olivier Métra.

## ► Des équipements pour faire vivre la culture pour toutes et tous !

La bibliothèque municipale est installée dans des locaux étriqués, non conformes aux règles d'accessibilité. Une situation connue de longue date qui devait être réglée dans le cadre du projet d'espace multiculturel présenté en 2008 et qui n'a jamais vu le jour.

La précédente mandature nous a transmis un projet d'extension du bâtiment de la Roseraie pour l'aménagement d'une médiathèque... sur une emprise visiblement non conforme au Plan Local d'Urbanisme.

Nous conservons l'ambition de préparer un projet de médiathèque pensé dans l'intérêt des Bacots, pour leur offrir d'ici deux ans un lieu culturel ouvert et accueillant.

Les locaux pour les enseignements artistiques doivent être adaptés. Les associations attendent depuis de nombreuses années de pouvoir bénéficier de locaux adéquats et qui réunissent enfin les enseignements dans une vraie école de musique et d'arts. Nous voulons porter des projets pour améliorer dans les prochaines années les pratiques culturelles et artistiques, dans le contexte démographique de notre commune particulièrement dynamique et des talents qui, chaque année plus nombreux, ne demandent qu'à éclore et être accompagnés.

« La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert » affirma André Malraux, le ministre écrivain ou l'écrivain ministre. Bois-le-Roi, notre commune, doit conquérir de façon collective cette passion culturelle, affirmer cette volonté permanente de développer les pratiques et soutenir farouchement une programmation ambitieuse et convaincue. C'est notre engagement pour l'année à venir.

# Lectures

LE CHOIX DE NOS BIBLIOTHÉCAIRES  
CAROLE ET AMANDINE

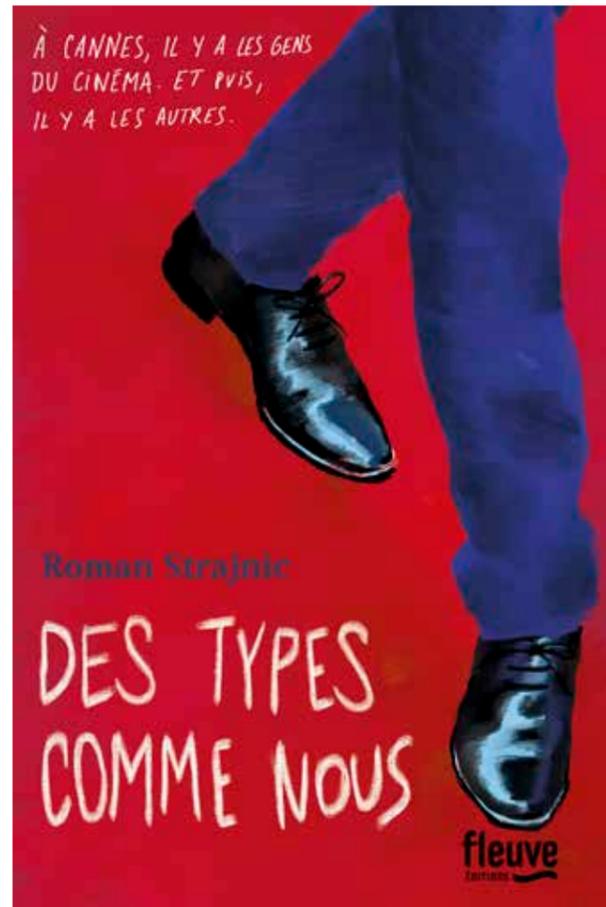


*Le premier hiver de Rouge-Gorge*  
de **Suzanne Barton**  
(à partir de 3 ans)

Par une belle journée d'automne, alors qu'il chante sur sa branche, Rouge-Gorge voit les feuilles tournoyer dans le vent. Quelque chose a changé... mais quoi ? L'auteure nous raconte l'histoire d'un petit rouge-gorge qui va découvrir l'hiver et tous les changements qu'entraîne cette saison : les arbres qui perdent leurs feuilles, les animaux qui se préparent à dormir ou à partir pendant l'hiver... Une belle histoire, pleine de douceur et de tendresse, qui parle de l'inconnu, des changements, de la nature et de la ronde des saisons. Une très belle découverte.

*La chambre des merveilles* de **Julien Sandrel** (adultes)

Une mère et son fils adolescents partent, elle pour son travail, lui pour le collège, le téléphone vissé à l'oreille pour une « urgence pro », elle entend le bruit d'un crissement de frein et là, tout bascule ! Son fils est par terre, désarticulé. Samu, soins intensifs, coma, stop ! Après une brutale descente en enfer, sa mère fâchée, perdue de vue, déboule chez elle et reprend les choses en main. Le réveil est salutaire et rapproche les deux femmes. Dans la chambre de son fils, elle trouve un carnet intitulé « carnet des merveilles » où il a noté tout ce qu'il voudrait réaliser et elle décide de le faire à sa place et de tout lui faire partager afin de l'aider à sortir de son coma. Un livre magnifique sur l'amour et le lien très fort qui unit les parents et leurs enfants. Sublime !!!



**Nos auteurs locaux**

*Des types comme nous* de **Roman Strajnic**

Roman Strajnic, né en 1977, a travaillé pendant dix ans comme distributeur de films. Il y a trois ans, lui, son épouse Irène et leur bouledogue Loch se sont installés à Bois-le-Roi, fuyant l'excitation parisienne pour une vie plus paisible. Et ils ne le regrettent nullement. D'ailleurs bébé Rose, arrivée depuis peu, non plus : elle adore jouer sur le gazon de son jardin. Quant à son papa, il aime également le green de l'UCPA, les saisons des cèpes et de la pêche. Puis le Paris-Brest d'Annie. Et écrire, cela va de soi ! *Des types comme nous* est son premier roman qui sort ce mois d'avril aux éditions Fleuve.

**Résumé :** Dusan Savicevic est agent de sécurité. C'est un Cannois discret, sportif et discipliné. Il s'est vu proposer cette année une mission spéciale pour toute la durée du festival : assurer la protection de l'équipe d'un film en compétition avec pour actrice principale Kristen Warwick, l'étoile montante du cinéma américain. Pour un taiseux vivant en marge des paillettes, c'est tout autant une aubaine qu'une source d'angoisse. Mais il va faire le job. Et la fiche de poste est claire : *Trouver quelqu'un de suffisamment intelligent pour se poser des questions, et d'assez con pour ne pas pouvoir y répondre.* La fiche de poste, Dusan ne la connaît pas. C'est aussi ça, Cannes.



## Élisa et Clément Rucheton Musiciens

CONNAISSEZ-VOUS **LA CHAMAÏCAINE** ? AVEC UN TEL NOM, ON PEUT S'ATTENDRE À TOUT ! ET TEL EST LE CAS ! DU HIP-HOP AU PUNK, DU POP TRÈS BRITISH À LA CHANSON TYPIQUEMENT FRANÇAISE : LA CHAMAÏCAINE TOUCHE À TOUT !

Ses membres, Élisabeth et Clément Rucheton sont arrivés à Bois-le-Roi il y a 7 ans « pour retrouver le calme de notre région d'enfance », où ils se sont rapidement intégrés (Élisabeth travaille notamment en tant qu'intervenante d'éveil musical et d'anglais pour l'Odyssée de la Découverte). À Bois-le-Roi, ils aiment les « classiques » (l'écluse, les bords de Seine, la forêt), mais en musique,

leurs goûts sont très diversifiés : *Higelin, The Beatles, Nirvana, Michael Jackson, Belle and Sebastian, La Rue Ketanou, The Vaselines...* « La Chamaïcaine ne souhaite surtout pas s'enfermer dans un style précis car cela nous a permis d'expérimenter jusqu'à trouver notre univers », ajoute Clément. « Cela nous laisse une grande liberté ».

Pour découvrir cet univers éclectique et souverain, vous trouverez le premier EP du duo appelé *Dare Dare*, sorti en novembre 2018, sur quasiment toutes les plateformes musicales. Vous pouvez également visiter leur page Facebook (<https://fb.me/lachamaicaine>) afin de vous tenir informé de leurs prochains concerts dans les alentours. ■



# Laure SAUNIER

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE, AGENT IMMOBILIER, NOTAIRE, PROMOTEUR, ARCHITECTE OU ENCORE COMMERÇANT DÉSIREUX DE FAIRE CONNAÎTRE VOTRE RESTAURANT, HÔTEL, LIEU DE VENTE OU D'EXPOSITION À VOS CLIENTS, 24H/24 ET 7J/7 DEPUIS VOTRE ORDINATEUR ?

📌 Sachez alors que la société bacotte mesVisiteurs.com et sa gérante Laure Saunier, avec l'aide d'une caméra haute définition Matterport® (société protagoniste du marché de la visite virtuelle) réalisent des vidéos immersives qui permettent à vos contacts de vous rendre visite à leur rythme, où bon leur semble, en toute liberté. En outre, si votre bien a besoin d'un petit rafraîchissement, cet équipement sophistiqué permet une reconstitution du lieu en 3D avec du mobilier et des rénovations sur mesure. Ainsi, votre bien apparaîtra-t-il sous son meilleur jour, sans le moindre « home staging » coûteux, sans travaux : que du virtuel ! ■

📌 Plus d'informations sur <https://mesvisiteurs.com>

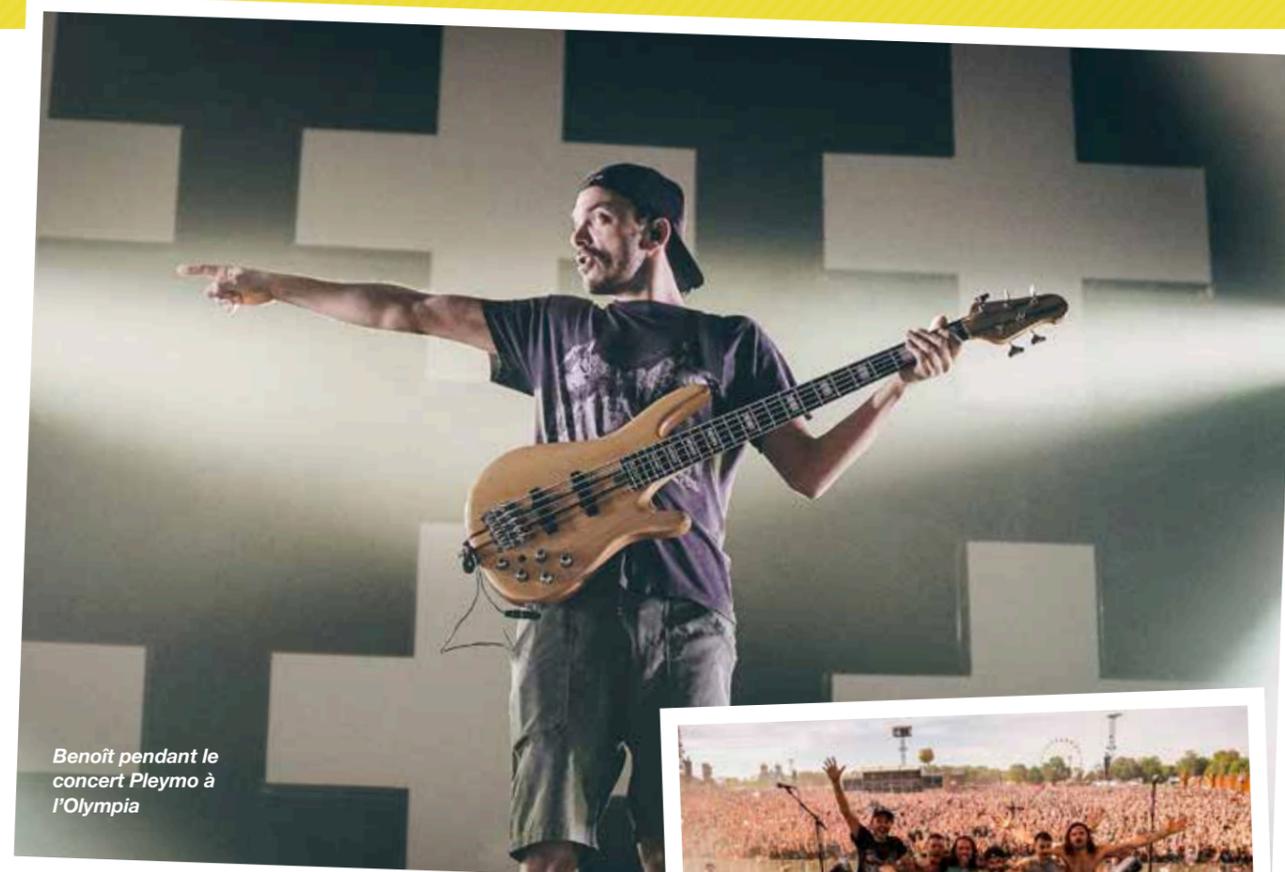


# Alessandra CERVINO

C'EST EN OCTOBRE 2018 QUE L'ENTREPRISE DE BIOTECHNOLOGIE BACOTTE LUXIA SCIENTIFIC, GÉRÉE PAR LA PROFESSEUR **ALESSANDRA CERVINO**, LANCE LE PREMIER TEST DIAGNOSTIQUE FRANÇAIS DU MICROBIOTE INTESTINAL BASÉ SUR LE SÉQUENÇAGE ADN ET DESTINÉ AU GRAND PUBLIC, APPELÉ 1TEST1™.

📌 Ce test innovateur s'adresse surtout aux personnes désireuses de mieux comprendre leur corps et soucieuses d'une alimentation équilibrée, y compris celles qui présentent des troubles intestinaux, souhaitant modifier leur comportement alimentaire afin d'y remédier. En effet, notre flore intestinale constitue la meilleure protection naturelle contre les bactéries pathogènes, celles qui peuvent causer des troubles graves. D'où l'intérêt de ce test et de cette société qui ont pour mission d'améliorer notre bien-être et notre santé. Bravo pour cette initiative ! ■

📌 Plus d'informations sur [www.luxia-scientific.com](http://www.luxia-scientific.com)



# Benoît JULLIARD, *musicien*

**BENOÎT JULLIARD** FIGURE PARMI LES FONDATEURS DU GROUPE MYTHIQUE PLEYMO EN 1997 À FONTAINEBLEAU (250 000 ALBUMS VENDUS !) QUI RESURGIT EN 2018 PAR UN SPECTACULAIRE COME-BACK ET PLUSIEURS CONCERTS À GUICHET FERMÉ.



📌 Entretemps Benoît n'a pas chômé car depuis 2007 il est bassiste du groupe de rock *Empyr* sans pour autant négliger ses engagements envers des interprètes reconnus (tels qu'Émilie Simon et le duo *Brigitte*) ou ses activités de directeur artistique. Car en dehors des tournées, répétitions et enregistrements, Benoît propose ses services comme graphiste spécialisé dans le monde musical à des sociétés renommées telles que Sony ou Universal. Actuellement, il est en pleine création d'un nouveau groupe qui s'appellera *Waves*. Une affaire à suivre donc !

Forcément, considérant son milieu professionnel, Benoît est parfois obligé de se plonger dans la vie nocturne de la capitale afin de renifler les airs du temps et ceux à la mode ! Ah ce damné parisianisme ! Regrette-t-il son choix d'être revenu avec son épouse et ses deux enfants dans la région de sa jeunesse ? Nullement ! Benoît s'éclate à Bois-le-Roi, en suivant les saisons, les rythmes de la nature. Il se permet alors des divertissements plutôt simples comme commander du bois et fendre les bûches dans son jardin en chemise de bûcheron. Vous l'avez compris : Benoît ne fait pas les choses à moitié. Il aime bien aller au marché le dimanche matin, se balader en vélo avec ses enfants sur les bords de la Seine qui au demeurant mériteraient, selon lui, une guinguette ou quelques péniches-restaurant. Au fond, malgré ses airs de nightclubber confirmé et son passé dans le métal alternatif, Benoît aspire à la convivialité champêtre... chut ! ■

**→ Intérêt général ou intérêts privés**

Orange, l'opérateur de Télécom a déposé en 2018 une demande de permis de construire d'une antenne de 27 m de haut aux Foucherolles. Le maire a décidé en février et sans se poser d'autres questions, d'accorder ce permis. Orange, dispose déjà de deux antennes : au château d'eau et le long de la rue de Bellevue, auquel s'ajoute celle de Chartrettes et celle de Fontaine le Port. L'amélioration de la couverture réseau est souhaitée par certains habitants, mais dans l'état actuel des choses cela ne justifie pas la construction d'une telle antenne et à cet endroit. Son impact ne sera anodin. Orange est aujourd'hui un opérateur privé qui a le souci de ses intérêts commerciaux. Une municipalité, elle, a en charge des décisions qui ne doivent prendre en compte que la préservation des intérêts de tous les habitants.

**Un mauvais coup pour les habitants de Brolles**

Au conseil municipal du 14 février dernier, le maire a refusé de s'engager dans la réalisation de la liaison douce entre le parking et la rue de Bellevue, prévue par l'ancienne municipalité. Ce projet prévoyait la viabilisation (éclairage et revêtement...) d'un chemin par lequel les piétons et les cyclistes de Brolles auraient pu se rendre à la gare dans de meilleures conditions de sécurité, tout en gagnant du temps. Le dossier, les plans, l'accord de la SNCF ... tout était prêt ! Alors pourquoi ce refus ? Le prétexte avancé par les élus de la majorité lors d'une réunion du « groupe de travail sur le pôle gare est qu'« il y aurait un trop grand danger pour les dames » ! Les Bacots jugeront.

**→ DE LA RESPONSABILITÉ BUDGÉTAIRE POUR NOTRE COMMUNE**

Le rapport d'orientations budgétaires annonce la continuité de l'augmentation des dépenses de fonctionnement alors que l'excédent financier fond comme neige au soleil. Dans le même temps, le Maire annonce le recours à l'emprunt, sans en indiquer le montant, tout en précisant un besoin en financement de 5.9 millions €. Nous nous inquiétons de cette dérive financière irresponsable.

**DE L'IMPARTIALITÉ ENVERS NOS ASSOCIATIONS !**

**Marché de Noël 2018**

Nous nous réjouissons du retour du Marché de Noël. Nous regrettons toutefois que dans son éditorial, le Maire n'ait volontairement pas remercié l'association des commerçants infoseine.com pour son organisation. Son Président et toute une équipe se sont investis en temps et en argent, sans aucun financement communal, pour offrir des moments de plaisirs partagés. Pire encore, M. Dintilhac prétend en être l'organisateur alors même que l'association porte cet événement depuis 2016. Cette récupération politique est inacceptable. Nous devons soutenir et accompagner nos associations en toute impartialité.

**Le Festival de l'Europe : un grand événement culturel et festif abandonné**

Les bacots n'auront pas la chance de voyager en Europe cette année ! Le Festival of Europe, événement culturel, pédagogique et citoyen, qui contribuait à la cohésion sociale de notre village en faisant participer les écoles, les jeunes et les associations dont Bois-le-Roi Jumelage, n'aura pas lieu à l'Île-de-Loisirs. David Dintilhac n'a pas su le faire revenir. Il se revendique héritier de Nicole Delporte, il semble ne pas avoir les mêmes ambitions. Abandonner un événement vivant, cohésif, porteur de valeur qui faisait la renommée de Bois-le-Roi est fort dommageable pour les bacots. En pleine élections européennes, nous déplorons le message eurosceptique envoyé par le Maire.

[www.reussirensembleabl.fr](http://www.reussirensembleabl.fr) et FB : /ReussirEnsembleabl/

**→ Cinq mois après le changement de municipalité, quel bilan peut-on dresser ? Les premières séances de conseil furent, globalement, consacrées à la mise en place des commissions, l'adoption du règlement intérieur du conseil municipal (RI du CM) et du rapport d'orientation budgétaire (ROB).**

La réforme du RI portée pour l'essentiel par AVABLR fut pour nous l'occasion de proposer d'instiller des éléments de démocratie participative : conseil de quartiers, conseil municipal des jeunes, référendums locaux et consultation locale, mise en œuvre de questions-réponses entre population et élus en fin de conseil. Dans un contexte de participation électorale faible, ces éléments nous paraissent indispensables pour restaurer la confiance entre la population et ses élus. Ces propositions ont été rejetées en bloc par la nouvelle majorité. Notons que le droit d'interpellation des élus par les bacots était pourtant portée par le maire quand il était dans l'opposition !

Une de nos propositions historiques a cependant enfin été validée : la diffusion internet du CM qui sera mise en place... un jour.

Concernant le débat d'orientation budgétaire, la nouvelle majorité ne se signale pas davantage que la précédente par la transparence des projets (que peut-on attendre de listes qui n'osent pas publier leurs comptes de campagne !). En l'occurrence, l'année 2019 en matière d'investissements sera consacrée à terminer les projets antérieurs interrompus par les dernières élections et à préparer les nouvelles. Pas de choix = pas de vagues ? Le projet GARE se déploiera à ce jour sans solution transitoire de stationnement. Quant à la Maison de Santé, on attend toujours le début du commencement d'un projet depuis 4 ans.

Par ailleurs, l'adoption d'un barème de tarifs périscolaires fut pour nous l'occasion de proposer un système plus équitable socialement. Ce projet n'a pas été retenu.

C GIRE / JL PERRIN  
[www.avecvousbl.fr](http://www.avecvousbl.fr)  
Facebook : Avec-Vous-A-Bois-Le-Roi



**Naissances**

**DÉCEMBRE**

LEBEAU Jean, Barthélémy, Jacques, le 04/12/2018  
BUSSI Lily-Rose, le 07/12/2018  
BOUTET Méline, Chantal, Michelle, le 08/12/2018  
RANGAUX Izia, le 12/12/2018  
CUSSEAU Corentin, François, Pierre, le 16/12/2018  
COTTEREAU Camille, Sarah, Laëtitia, le 24/12/2018  
ABI KHALIL Nelly, le 25/12/2018

**JANVIER**

ROUSSEAU Madeleine, Béatrice, Bianca, Célia, le 03/01/2019  
NAGY Sébastien-Isaac, Antoine, le 07/01/2019  
LEIBER Noah, le 08/01/2019

**FÉVRIER**

TRAN Ève, Anny-Claude, Véronique, le 02/02/2019  
RICHARD Ambre, Elise, Marie, le 03/02/2019  
VILLETTE Augustin, Norbert, Gérard, le 15/02/2019  
DANNON Imani, Vitoria, le 17/02/2019  
LOPEZ KOLSKI Victor, Rémi, André, le 24/02/2019  
KRUGER Lily, Iris, le 28/02/2019  
SGAID Anis, le 28/02/2019

**MARS**

GUILLAUME Amaury, Ivan, Marie, le 07/03/2019  
FOURNIER Louise, Rose, le 15/03/2019  
PRÉ Léa, Sylvie, Joanna, le 19/03/2019  
FALENI GODFRIN Emilio, le 22/03/2019



**Décès**

**DÉCEMBRE**

MONOT Josiane, Raymonde, Louissette ép BOBARD (82 ans), le 13/12/2018  
BAUER Michel, Germain, Auguste (84 ans), le 13/12/2018  
LOUËT Jean, Michel (88 ans), le 19/12/2018  
GEFFROY Monique, Marguerite, Louise ép DESCHAMPS (81 ans), le 20/12/2018  
JINOT Guy, Noël, Yves (74 ans), le 22/12/2018  
TUTRIN Youri, Illarionovitch (84 ans), le 22/12/2018  
DUMONT Marc, Camille, Louis (71 ans), le 28/12/2018

**JANVIER**

SOULARD Raymond, Roland (84 ans), le 08/01/2019  
FRANÇOIS Pierre, Maurice (87 ans), le 10/01/2019  
LE ROUX Andrée, Annick, Françoise ép CANDELA (85 ans), le 13/01/2019  
CHAUDIÈRE Louissette ép BERTHIER (93 ans), le 14/01/2019  
DUFRÈNE Marguerite, Anne, Marie ép PIMPIN (94 ans), le 16/01/2019  
BENSAADI Hocine (52 ans), le 25/01/2019

**FÉVRIER**

THÉRY Madeleine, Marguerite, Suzanne ép JALMAIN (78 ans), le 15/02/2019  
COUPARD Roger, Henri (95 ans), le 24/02/2019

**MARS**

SIROUX Nicole, Pierrette, Madeleine ép CHANCLUD (86 ans), le 28/03/2019  
DUVAUD Gisèle (93 ans), le 30/03/2019



**Mariages**

**FÉVRIER**

AYAD Karima et FLORE Raphaël, Olivier, Gérard, le 09/02/2019



# Bois-le-Roi fête la nature

10, 11 & 12 mai 2019

Animations

Conférence

Repas partagé

Jardinage...



Plus d'infos : [www.ville-boisleroi.fr](http://www.ville-boisleroi.fr)

